

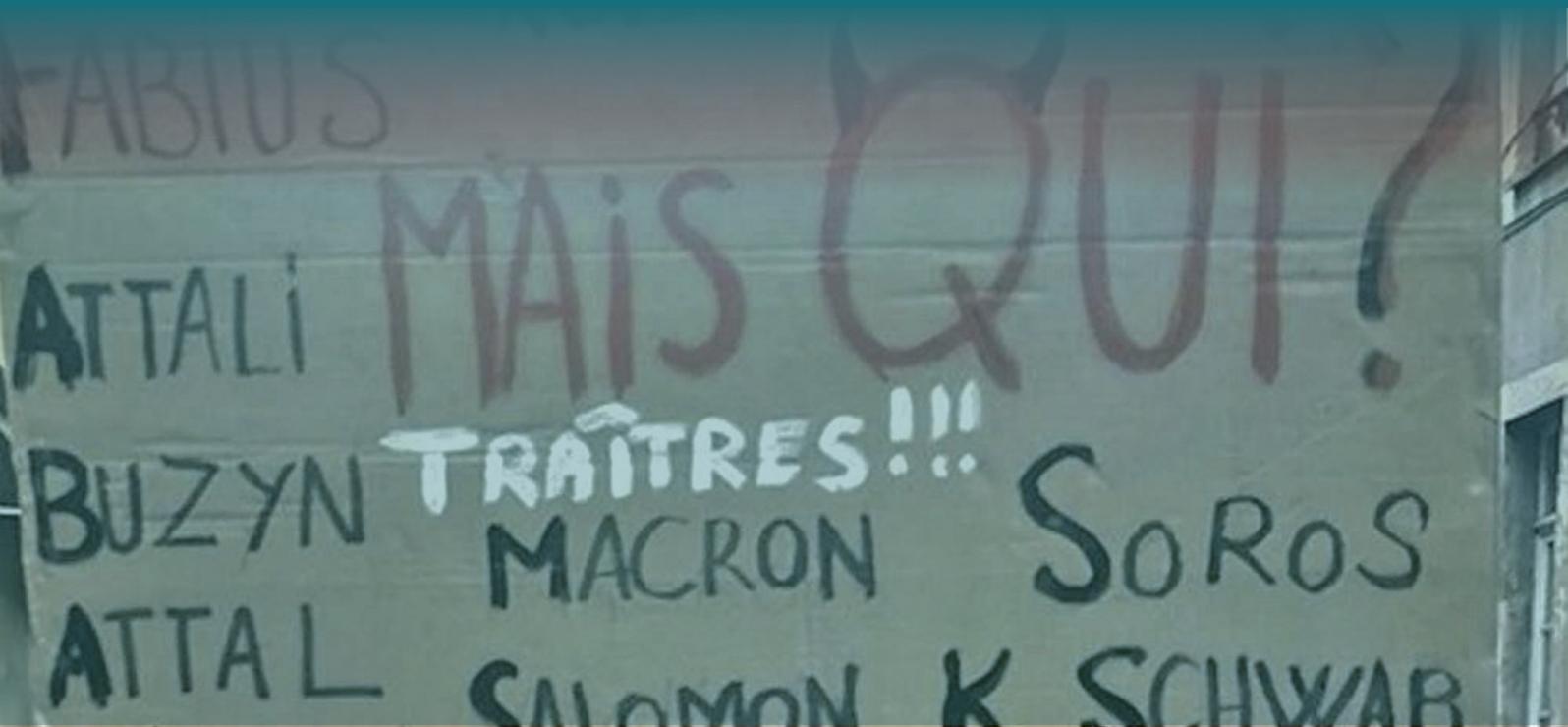
# Service de Protection de la Communauté Juive



# 2021

## Rapport sur l'antisémitisme en France

Source éléments statistiques : Ministère de l'Intérieur et SPCJ



Disponible au téléchargement,  
en français et en anglais sur

This report can be downloaded  
in French and English at

**[www.antisemitisme.fr](http://www.antisemitisme.fr)**

**Ce rapport a été réalisé avec le soutien  
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)**





**Le rapport sur l'antisémitisme en France en 2021 est dédié à la mémoire de Ilan Halimi (z'l), 23 ans, assassiné parce que Juif, il y a 15 ans.**

**Après avoir été enlevé, Ilan sera séquestré et torturé dans un immeuble de Bagneux pendant plus de trois semaines. Il sera retrouvé le 13 février 2006, nu, bâillonné, menotté et son corps couvert de brûlures, agonisant le long d'une voie ferrée du RER C, à Sainte-Geneviève-des-Bois.**

**Ilan décédera lors de son transfert vers l'hôpital.**



**RAPPORT SUR  
L'ANTISÉMITISME  
EN FRANCE  
EN 2021**

## SOMMAIRE

Le SPCJ	4
Alexandre de Rothschild – Président du SPCJ	5
Haim Korsia – Grand Rabbin de France	6
Elie Korchia – Président du Consistoire Central	7
Joël Mergui – Président du Consistoire de Paris	9
Francis Kalifat – Président du Conseil Représentatif des Institutions juives de France	10
Ariel Goldmann – Président du Fonds Social Juif Unifié	12
La méthodologie utilisée	14
<b>1. Statistiques et analyses</b>	<b>17</b>
1.1 Constats et analyses	19
1.2 Antisémitisme en France en 2021	20
1.3 Évolution des actes antisémites : éléments de comparaison	22
1.4 Les actes antisémites dans la sphère privée	24
1.5 L'utilisation d'armes dans les actes antisémites	25
1.6 Les actes antisémites pendant l'opération "Gardien des murailles"	26
1.7 Répartition géographique des actes antisémites en 2021	27
<b>2. Extraits de la liste des actes antisémites recensés en 2021</b>	<b>33</b>
<b>3. Extraits de la liste des condamnations prononcées en 2021</b>	<b>55</b>

<b>4. Ils en parlent...</b>	<b>65</b>
Le meurtrier de Sarah Halimi ne sera pas jugé Par Henri Seckel Le Monde (15/04/2021)	66
Pancarte « Mais qui ? » Par Rudy Reichstadt Le Monde (10/08/2021)	69
Le retour de l'antisémitisme d'extrême droite décomplexé Par Cécile Chambraud et Louise Couvelaire Le Monde (18/08/2021)	72
Affaire Mireille Knoll : « Par lâcheté, on a refusé de regarder en face le nouvel antisémitisme » Par Ronan Planchon, entretien avec Georges Bensoussan Le Figaro (26/10/2021)	76

## LE SPCJ

Le SPCJ, Service de Protection de la Communauté Juive a été créé en 1980, au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris.

Le SPCJ est la concrétisation d'une volonté commune du CRIF – Conseil Représentatif des Institutions juives de France –, du FSJU – Fonds Social Juif Unifié – et des Consistoires, de protéger la Communauté juive dans son ensemble. Les membres du Bureau Exécutif du SPCJ sont désignés par ces institutions fondatrices. Le Président du SPCJ est Monsieur Alexandre de Rothschild.

L'existence du SPCJ depuis les années 80 se justifie par les menaces terroriste et antisémite qui perdurent sur le territoire depuis 41 ans et - de fait - par la nécessité d'œuvrer à l'épanouissement de la Communauté juive en France, en garantissant l'intégrité et la libre expression de l'identité juive sous toutes ses formes.

Le SPCJ est une organisation apolitique, à but non lucratif. Sa vocation exclusive est la protection de la vie juive dans toutes ses pluralités.

## ALEXANDRE DE ROTHSCHILD PRÉSIDENT DU SPCJ

Madame, Monsieur,

Le SPCJ vous présente ce rapport comme chaque année. Il recense le nombre d'actes antisémites sur notre territoire grâce à son travail au quotidien, porté par des professionnels et des bénévoles dont je salue le dévouement sans faille. Cette mission est menée en étroite coopération avec le ministère de l'Intérieur.

Chacun d'entre nous ressent avec effroi un regain de violence dans notre société. Est-ce une conséquence immédiate de cette pandémie qui nous a privés de nos libertés et de beaucoup d'exutoires pendant de nombreux mois ? Sans doute, mais pas seulement. Les discours haineux se banalisent ainsi que la violence des actes et des mots.

Le nombre d'actes antisémites en France n'échappe pas à ce contexte général ; ils ont augmenté en France par rapport à 2020 et ne tombons surtout pas dans le piège qui consisterait à minimiser cette tendance factuelle en expliquant que 2020 était une année inédite avec des confinements et des restrictions de déplacements.

Déjà en 2020, les violences envers les Juifs en France étaient nombreuses malgré une activité communautaire faible.

Les actes antisémites d'aujourd'hui s'expriment sous plusieurs formes, actes de violence, injures, dégradations, menaces et, de façon extrêmement préoccupante, nous observons une forte augmentation des violences dans la sphère privée des victimes, à leur domicile ou sur leur lieu de travail. Sans oublier le déchaînement exponentiel et débridé sur la toile qui rend notre travail de recensement forcément incomplet tant il est impossible de mesurer ce qu'il s'y déverse de façon exhaustive.

Je saisis cette occasion pour remercier Monsieur le ministre de l'Intérieur et l'ensemble de ses équipes pour le soutien qu'ils nous apportent dans cette lutte commune ainsi que toutes les forces de l'ordre qui assurent notre sécurité.

La communauté juive est inquiète et déstabilisée. Nous ne pouvons accepter cela comme un état de fait. Gardons espoir et formons collectivement en ce début d'année le vœu de retrouver de la sérénité dans notre société ; nous en sommes évidemment capables.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des volontaires et permanents du SPCJ, votre action est formidable et chacune et chacun d'entre vous forcent le respect et l'admiration.

Alexandre de Rothschild

## HAIM KORSIA GRAND RABBIN DE FRANCE

Chers amis,

Le rapport annuel du SPCJ montre que le nombre d'actes antisémites au cours de l'année 2021 est en forte augmentation par rapport à l'année précédente et le nombre d'actes à caractère violent a sensiblement augmenté. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'un nombre important de ces agressions sont commises à proximité du domicile de la victime, dans des environnements familiaux.

Ce constat fait tristement écho au sondage IFOP réalisé dans le cadre de l'étude de la Fondapol et de l'American Jewish Committee qui indique qu'une majorité des Français sondés évite de s'afficher comme juif, par crainte de représailles, le port de signe distinctif étant identifié comme un facteur de risque supplémentaire d'agression.

Si cette étude permet toutefois d'espérer, dans la mesure où plus de 60% des sondés reconnaissent que l'antisémitisme est un fléau répandu au sein de notre société, force est de reconnaître que le chemin est encore long pour éradiquer l'antisémitisme de nos quotidiens.

Il faut encore le marteler aujourd'hui, tant les tentatives de récupération continuent de prospérer au gré des crises. Les premières manifestations « anti-vax » nous rappellent que le Juif fait malheureusement encore trop souvent figure de bouc émissaire, apparaissant même comme instigateur de la crise sanitaire ! Lors de la dernière cérémonie de commémoration de la rafle du Vel d'Hiv, Joseph Szwarc, rescapé de la rafle, l'a rappelé avec force et émotion : « *Cette comparaison est odieuse ! Vous ne pouvez pas imaginer à quel point j'ai été touché. Les larmes me sont venues. Je l'ai porté, l'étoile, moi. Je sais ce que c'est. Je l'ai dans ma chair.* »

Toutes celles et ceux qui tentent de raviver le brasier de la haine antisémite, qui utilisent l'Histoire pour servir leurs pauvres causes, en piétinant la mémoire des victimes et la plus élémentaire des décences, doivent être combattus sans relâche. Je voudrais à cet égard saluer l'action des autorités publiques et remercier l'ensemble des membres du SPCJ qui protègent nos écoles et nos lieux de culte.

À force d'éducation de nos jeunes, mais aussi en usant au besoin des moyens de répression prévus par la justice et encadrés par notre État de droit, il nous faut agir pour espérer l'éternel triomphe de la République et de sa devise « liberté, égalité, fraternité ».

Haim Korsia

## **ELIE KORCHIA PRÉSIDENT DU CONSISTOIRE CENTRAL**

Les chiffres relatifs à l'antisémitisme en 2021 sont à nouveau particulièrement inquiétants et nous avons peine à croire que d'année en année, nous soyons confrontés à une telle situation dans notre pays, en dépit des efforts qui ont été déployés par les pouvoirs publics, à plusieurs niveaux.

Il convient d'ailleurs de remarquer que les chiffres de cette année font ressortir une nette hausse par rapport aux chiffres de 2020, avec près de 75% d'augmentation des actes.

Nous devons aussi relever que ce qui caractérise la nature même des actes antisémites en France depuis les années 2000, est une forte proportion d'actes violents commis contre des personnes, ce que nous ne connaissions pas dans les années précédentes et ce qui est sans doute l'une des caractéristiques les plus graves et les plus inquiétantes de ces deux dernières décennies, comme cela s'est manifesté à travers des crimes et des attentats odieux, qui ont marqué à la fois la communauté juive française et la nation tout entière.

Il ne s'agit en outre pas uniquement ici d'un antisémitisme institutionnel ou de nature purement discriminatoire (que ce soit lors d'une embauche dans une entreprise ou à d'autres niveaux), ni même d'un antisémitisme qui serait fondé sur des faits sociétaux, il s'agit bien au contraire depuis ces dernières années d'un antisémitisme banalisé, que l'on pourrait qualifier « de rue » ou « de proximité », commis par des personnes qui sont imprégnées au plus profond d'eux-mêmes par des préjugés et des clichés antisémites.

Cette année encore, nous constatons donc que le nombre de violences antisémites n'a pas diminué et que bien au contraire, il est en augmentation avec 60 actes antisémites recensés de nature violente.

Que dire en outre de la banalisation et de la libération de la parole, qu'elle soit raciste ou antisémite, laquelle n'arrête pas de proliférer dans le pays et doit être combattue avec force, par tous les moyens d'actions possibles.

Nous ne pouvons pas nous habituer à cette banalisation de la parole raciste et antisémite et nous travaillons au quotidien en ce sens auprès des pouvoirs publics, que ce soit au niveau du ministère de l'Intérieur ou d'autres ministères afin que le combat contre cette banalisation de l'antisémitisme se renforce tant au niveau juridique que répressif, afin de nous permettre de vaincre le mal à sa racine, lequel se manifeste aujourd'hui très souvent via internet et les réseaux sociaux.

Je tiens aussi à souligner un des points qui est mis en exergue par le rapport du SPCJ de cette année, à savoir le nombre important des actes antisémites commis dans la « sphère privée », qui s'élève à près de 140 actes pour 2021, ce qui représente près de 25% des actes antisémites et doit être absolument combattu, à la fois dans notre lutte quotidienne au niveau de la communauté juive et au travers des actions qui sont menées au niveau du ministère de l'Intérieur et des pouvoirs publics.

Alors même que la communauté juive de France représente moins de 1% de la population, comment pouvons-nous continuer à accepter que 50% des actes racistes commis dans notre pays concernent des actes liés à l'antisémitisme ?

Bien heureusement, dans le même temps, on peut constater que la sécurisation de nos lieux communautaires a été renforcée comme il le fallait, grâce aux moyens de l'État et aux partenariats constants avec l'ensemble des communautés juives locales, dans toutes les régions de France, et ce grâce notamment à l'expertise et au professionnalisme du SPCJ.

Le Consistoire Central a toujours pris sa part dans le cadre de cette action fondamentale dans l'intérêt des juifs de France et nous continuerons bien évidemment à porter ce combat afin de

lutter au mieux contre toute forme d'antisémitisme et préserver au maximum la vie sereine des citoyens juifs de notre pays.

Je tiens en outre à relever, au travers de cet éditorial, deux éléments qui ont constitué des pics d'actes antisémites en 2021, et qui ressortent du rapport du SPCJ de cette année.

Il s'agit en l'occurrence de cet antisémitisme conjoncturel qui est lié à la situation au Proche-Orient, avec une importation régulière du conflit israélo-palestinien sur le sol français.

Cet antisémitisme conjoncturel lié à la situation en Israël s'est ainsi révélé à l'occasion de l'opération dite « Gardien des Murailles », qui a eu lieu en Israël au mois de mai 2021.

Nous devons à ce titre continuer à expliquer combien l'antisémitisme se pare trop souvent de l'antisionisme, ce qui aura été de nouveau le cas au printemps 2021 à travers cette importation du conflit.

Nous avons aussi pu constater, grâce au travail effectué par le SPCJ, que 53 actes antisémites ont été commis sur le sol français durant la seule période des 11 jours de cette opération militaire, ce qui démontre bien une nouvelle importation inacceptable du conflit israélo-palestinien sur le territoire français.

L'autre pic que nous avons connu en 2021 est directement lié à la sphère complotiste qui s'est déchainée à l'occasion des manifestations liées au Covid-19 à l'été 2021, avec notamment une augmentation très forte des actes antisémites pour les mois de juillet et août, alors même que les manifestations étaient importantes et qu'un vent complotiste nauséabond soufflait dans notre pays, illustré de la façon la plus choquante par la sinistre pancarte arborant le slogan « QUI ? », laquelle a entraîné des poursuites pénales et une condamnation.

Je tiens enfin à remercier ici, au nom du Consistoire de France, les membres du ministère de l'Intérieur et les représentants des pouvoirs publics pour l'aide essentielle apportée dans ce combat contre l'antisémitisme, qui ne concerne pas seulement la communauté juive, mais qui est un combat consubstantiel à la République et aux valeurs citoyennes que nous portons.

Il est aussi important pour moi de saluer la collaboration étroite qui existe entre les représentants des pouvoirs publics et la direction du SPCJ, dont les responsables font un travail remarquable sur le terrain et qui sont en lien constant avec les centaines de synagogues qui œuvrent à travers la France.

Le recensement des actes antisémites, son explication dans le cadre du rapport que vous tenez entre vos mains et le commentaire que nous pouvons en faire dans les médias ou auprès des différentes autorités compétentes, est aussi un point que je tiens à relever, car cela nous aide à lutter d'une façon plus forte et plus adéquate contre cette bête immonde qui est toujours prête à surgir.

Ce phénomène existe d'ailleurs à l'échelle européenne et mondiale, comme j'en ai d'ailleurs conféré tout récemment à l'occasion d'une rencontre au Consistoire Central avec l'Ambassadeur d'Allemagne en France.

Je tiens ainsi à remercier l'ensemble des bénévoles du SPCJ qui nous aident et nous protègent devant toutes nos synagogues, avec l'aide primordiale des fidèles protecteurs de nos communautés, sans oublier leurs actions précieuses à l'occasion de l'organisation de grands événements.

Je suis conscient du risque que vous prenez, toutes et tous, pour défendre au quotidien nos synagogues et nos lieux de vie juive.

Que les temps qui viennent puissent amener avec eux une baisse des actes antisémites et qu'avec l'aide du Tout-puissant, l'ensemble de nos familles puisse vivre dans la sérénité, la paix et la santé.

Elie Korchia

## JOËL MERGUI PRÉSIDENT DU CONSISTOIRE DE PARIS

La publication du rapport du SPCJ est l'occasion chaque année d'une rude confrontation avec la réalité de l'antisémitisme dans notre pays. J'ai souvent eu l'occasion de souligner à quel point la haine antisémite était par essence annonciatrice de toutes les haines susceptibles de sévir dans notre pays. La montée de l'islamisme au tournant des années 2000, les attentats de Montauban et Toulouse ont été les signes avant-coureurs des vagues terroristes qui ont frappé la Nation tout entière. Le deuil des enfants de Toulouse annonce celui des jeunes du Bataclan. La violence antisémite ne doit pas être un problème propre à la communauté juive mais celui de toute une Nation qui voit ses ennemis nourris également par la haine des juifs et d'Israël.

La pandémie a été un facteur supplémentaire et aggravant. Nous avons tous vu les théories complotistes se parer d'arguments et d'inspirations antisémites pour finalement semer la discorde au cœur de la société.

Face à ces menaces, la communauté juive n'a eu de cesse de s'organiser. Tout d'abord et malheureusement avec le développement d'une culture de la sécurité articulée avec le SPCJ dont le professionnalisme, le Sang-Froid et le Savoir-Faire font l'unanimité. Notre riposte est également politique. Nous avons fait le choix d'être intraitables face à tout propos et même toute ambiguïté vis-à-vis de l'antisémitisme. Aucun accommodement raisonnable n'est possible avec les discours ciblant les Juifs en tant que Juifs. La mise en cause de notre droit à pratiquer notre religion est aussi une violence inacceptable et notre vigilance n'est pas une « bien-pensance » comme certains aiment à le laisser croire : elle constitue un devoir moral et civique.

Notre communauté porte la conviction profonde que la Nation dans son immense majorité rejette cette haine et nous croyons en la détermination des Pouvoirs Publics en la matière.

Chaque jour, nous travaillons avec les élus locaux, les forces de justice et police de notre pays et avec l'ensemble des représentants de l'État à identifier les menaces et à les dissoudre. Nous croyons en la détermination des Gouvernements à punir l'antisémitisme sous toute ses formes car nous croyons en la France. À ce titre, l'adoption par la France de la définition de l'IHRA assimilant l'antisémitisme et l'antisémitisme est encourageante. Les Juifs respectent et servent la République et ils doivent pouvoir compter sur sa protection perpétuelle.

Nous avons choisi de continuer à développer la communauté juive et ses structures et de croire en l'avenir. Ce développement doit s'accompagner de façon cohérente d'un développement des moyens de protection et de prévention.

Si notre conviction citoyenne est inoxydable, elle ne peut être naïve. Si nous savons les Pouvoirs Publics sincères dans leur rejet de l'antisémitisme, certains éléments ne peuvent qu'indigner et inquiéter les Juifs de France. L'assassin de Sarah Halimi n'aura pas de procès et l'excuse psychiatrique ne saurait être recevable pour protéger ceux qui rendent notre République malade. Le vote par la France d'une résolution niant le caractère juif du Mont du Temple ou la complaisance envers les accusations d'Apartheid envers Israël ont un effet incendiaire, en contradiction avec la lutte contre l'antisémitisme. Si nous devons faire preuve de pédagogie politique, celle-ci se doit d'être intransigeante. L'exigence de vérité qui est la nôtre constitue une digue indispensable contre les haines. La détermination des institutions juives à la dresser face à l'antisémitisme et à l'antisémitisme est plus que jamais essentielle à la vie paisible des Juifs de France et donc à chaque citoyen et à la concorde nationale.

Joël Mergui

## **FRANCIS KALIFAT** **PRÉSIDENT DU CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE**

Dans leur rapport annuel, le SPCJ et le ministère de l'Intérieur ont recensé 589 actes et menaces antisémites en 2021 soit une hausse de 75% sur l'année 2020. Pour compléter la terrible réalité que vit moins de 1% de la population de notre pays le rapport précise que 73% de la totalité des actes racistes antireligieux contre les personnes visent des Juifs et 25% des actes antisémites sont commis à proximité du domicile des victimes. Plus inquiétant encore, ces chiffres ne représentent qu'une partie de la réalité. D'abord parce que nous le savons, la plus grande partie des victimes ne dépose pas plainte. Ensuite parce que ces statistiques ne prennent en compte qu'une part infime de ce qui se déverse sur Internet. Derrière ces chiffres, il y a des histoires d'agressions et de traumatismes, de vies inquiètes et retranchées, d'exodes vers des quartiers moins sensibles, de peurs pour ses enfants ou pour ses grands-parents.

Aujourd'hui l'antisémitisme ne se limite plus aux quartiers difficiles. Cela fait hélas bien longtemps qu'il frappe n'importe où, et sans crier gare. Il faut aller sur Internet et les réseaux sociaux pour prendre la pleine mesure de l'antisémitisme dans notre pays. Des centaines de milliers de contenus antisémites y sont postés chaque année.

Deux études menées en France, l'une de IPSOS pour le CRIF, l'autre d'un think tank pour la Commission européenne, ont identifié, avec deux méthodes différentes, deux corpus de plus de 50.000 contenus antisémites sur l'année 2020. Des contenus partagés, likés, retweetés plus de quatre millions de fois. Surtout, chacune des deux études souligne n'avoir eu accès qu'à la pointe émergée de l'iceberg.

Un mélange écœurant de stéréotypes complotistes, d'insultes à caractère sexuel, de haine des Juifs et d'Israël, de déni de la Shoah et d'amalgames avec le nazisme. Un condensé toxique d'islam radical, d'extrême droite et d'extrême gauche, mais aussi des peurs, des frustrations et des colères de toute la société française.

On s'attaque aux Juifs, coupables de tous les maux et qui tirent les ficelles, mais aussi à tous ceux qui sont vus comme leurs marionnettes.

La crise sanitaire avait besoin d'un coupable et d'un bouc émissaire. Elle a aggravé notre situation. Dans ce contexte, alors que la Commission européenne a construit une stratégie spécifique de lutte contre l'antisémitisme et encourage chaque État membre à adopter une stratégie nationale d'ici fin 2022, on peut s'interroger sur la stratégie de la France contre l'antisémitisme.

Alors que notre pays compte le plus grand nombre de Juifs en Europe pourquoi n'a-t-il pas une stratégie spécifique contre l'antisémitisme ?

Pourquoi diluer la lutte contre l'antisémitisme dans une stratégie plus globale et moins efficace de lutte contre tous les racismes et toutes les haines ? Ces questions me donnent le sentiment très désagréable que les victimes de l'antisémitisme ne sont pas des victimes légitimes, des victimes à part entière. Et force est de constater que les plans mis en place se succèdent, et produisent peu de résultats. Ils ne répondent pas à l'inquiétante progression de l'antisémitisme, du racisme et des haines.

Certains invoquent l'universalisme pour rejeter les stratégies ciblées.

Je pense qu'ils se trompent. Être universaliste, c'est être lucide sur tous les fléaux qui abîment la France : le sexisme, le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie, la xénophobie, la haine des Musulmans, et je ne suis pas exhaustif. C'est aussi reconnaître qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les haines, et qu'elles doivent être combattues avec la même force et la même détermination. Mais être universaliste, ce n'est pas courir après la chimère d'un remède universel contre toutes les haines. Ce n'est pas, non plus, s'enfermer dans des idéologies ou des bons sentiments qui refusent de voir que des victimes du racisme peuvent, elles aussi, commettre des actes racistes.

Il est temps pour la France de passer à une stratégie spécifique et ciblée de lutte contre l'antisémitisme. Une stratégie qui s'appuiera sur la définition de l'IHRA, adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat et qui fait référence au niveau international. Elle décrit toutes les formes de l'antisémitisme, y compris la haine d'Israël. Elle est aujourd'hui le socle de la Commission européenne dans sa lutte contre l'antisémitisme. Enfin une stratégie qui inscrira et qui déploiera cette définition dans les politiques publiques sur quatre grands sujets : la sécurité, la justice, l'éducation et la régulation d'Internet.

La situation l'exige, l'efficacité le commande.

Francis Kalifat

## ARIEL GOLDMANN PRÉSIDENT DU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

Dix incidents antisémites en moyenne par jour dans le monde, c'est le constat de l'étude annuelle de l'Organisation sioniste mondiale et l'Agence juive, portant sur les signalements d'actes à l'encontre des juifs durant l'année 2021. Près de 50% des actes antisémites se sont produits en Europe et près de 30% aux États-Unis, indique ce rapport annuel qui conclue : « *Cette année a marqué un nombre record d'actes antisémites à travers le monde* ».

Dans ce triste constat, la France n'est pas épargnée, avec 589 actes antisémites, soit une augmentation de 75% par rapport à l'année précédente.

À l'heure du bilan, lorsque les chiffres tombent, je ressens toujours le même malaise, la même colère sourde liés à cette incompréhensible réalité, cette haine mélange hideux des préjugés sur les juifs, d'une fausse vision d'Israël et d'un accroissement d'idées islamistes.

Des procès ont marqué cette année 2021.

Celui de Mireille Knoll, son assassin a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, reconnu coupable du meurtre avec une double circonstance aggravante : la vulnérabilité de sa victime et « *le contexte global antisémite* » de ce meurtre.

Il est bon, je crois, de rappeler les peines, d'autant que parfois, les meurtriers ne sont pas jugés. Ainsi celui de Sarah Halimi. La justice a considéré que la prise de stupéfiants avait aboli son discernement au moment des faits. Le président de la République, Emmanuel Macron, déclara qu'il souhaitait un changement de la loi pour que la prise de stupéfiants ne supprime pas la responsabilité pénale. Il faut aussi s'en souvenir.

Cet antisémitisme exacerbé vient d'où ?

La dernière radiographie de l'antisémitisme en France de la Fondation pour l'innovation politique (FONDAPOL) et l'AJC le montre bien : « *L'antisémitisme en France est principalement le fait de segments particuliers de la population française. Ces segments sont minoritaires, mais particulièrement actifs. L'antisémitisme est particulièrement répandu parmi les Français proches du Rassemblement national et de La France insoumise ; il est également plus répandu parmi les répondants de confession ou de culture musulmane, notamment parmi ceux se déclarant pratiquants, d'autant plus qu'ils fréquentent plus assidûment les lieux de culte* ».

Face à ce mapping, qui en fait ne révèle rien de nouveau, mais conforte hélas un existant connu, une banalisation de plus en plus inquiétante de la Shoah.

Je pense en écrivant cela aux croix gammées, et aux étoiles jaunes portées lors des rassemblements contre le pass sanitaire et la politique vaccinale du gouvernement, aux slogans hurlés lors de ces mêmes manifestations : « pas de pass nazitaire », « le pass sanitaire rend libre » ; autant de « dérapages » faisant écho à d'autres : des pancartes arborant en lettres rouges une question : « Mais qui ? » suivie de plusieurs noms de personnalités de la sphère politique et médiatique qualifiés de « traîtres » : « Fabius, Attali, Buzyn, Attal, Véran, BFM Drahi, Macron, Salomon BHL, Sorhos... » Ces débordements se nourrissent des discours complotistes qui se sont banalisés à partir du web prenant la forme de slogans antisémites.

Pour Sacha Roytman Dratwa, le directeur du *Combat Antisemitism Movement (CAM)*, une organisation regroupant plus de 100 ONG : « *La banalisation des crimes contre l'humanité commis par les nazis alimente la propagande révisionniste qui cherche à minimiser la culpabilité nazie et à créer des espaces pour des conspirations antisémites et la négation de la Shoah* ».

Pour conclure, je voudrais mettre en avant une donnée inquiétante qui mérite qu'on s'y arrête : la peur ! Oui, la peur.

Celle de dire et/ou de montrer qu'on est juif.

Qui n'a pas entendu un parent dire à son enfant « *enlève ta kippa pour sortir* », « *mets une casquette* », « *range ton HAI sous ton pull* ».

Certains de nos compatriotes s'interrogent même pour savoir s'ils conservent leur mezouza à l'entrée de leur porte.

Ce constat est intolérable !!!

Le SPCJ que je connais bien pour en avoir été le porte-parole durant de nombreuses années est là pour protéger notre communauté.

Il le fait avec cœur et avec courage.

La tâche n'est pas facile. Elle l'est de moins en moins.

Merci pour ce travail indispensable qui exige abnégation et disponibilité.

Que chacun des professionnels et des bénévoles du SPCJ soient assurés de mon soutien, en tant que président du FSJU, membre fondateur du SPCJ.

Vous êtes notre fierté.

Ariel Goldman

## LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

### Qui contribue à ce recensement ?

Devant la recrudescence des actes antisémites en septembre 2000, les dirigeants des institutions centrales de la communauté juive ont confié au SPCJ la responsabilité d'assurer le recensement unique et officiel des actes antisémites commis sur le territoire français.

Dans cette vaste et rigoureuse tâche, le SPCJ œuvre en étroite coopération avec le département « Délégation aux Victimes » du Ministère de l'Intérieur. Des échanges précis et réguliers permettent d'assurer un monitoring détaillé et fiable.

### Quels actes antisémites sont recensés ?

Le recensement comptabilise les actes antisémites ayant fait l'objet d'une plainte ou d'une main courante auprès des services de Police et Gendarmerie. Il est enrichi et recoupé par les signalements émanant des différents services de Police sur le territoire français et centralisés au Ministère de l'Intérieur.

Cette rigueur méthodologique ne permet pas d'intégrer un certain nombre d'actes portés à la connaissance du SPCJ, mais n'ayant pas fait l'objet d'une plainte et ne pouvant donc apparaître dans les statistiques officielles.

Par ailleurs, les contenus antisémites diffusés sur Internet ne sont pas recensés de façon systématique.

**Pour ces raisons, les éléments statistiques exposés dans ce rapport constituent une mise en perspective des principales tendances, mais ne peuvent être qu'en deçà de la réalité antisémite en France en 2021.**

La terminologie retenue par le Ministère de l'Intérieur est la suivante :

**Les ACTES sont constitués des ACTIONS et des MENACES**

**Les ACTIONS rassemblent :**

- . les attentats ou tentatives
- . les homicides ou tentatives
- . les violences
- . les incendies ou tentatives
- . les dégradations ou vandalisme
- . les propos et gestes menaçants  
(sur un lieu de culte)

**Les MENACES rassemblent :**

- . les propos, gestes menaçants  
et démonstrations injurieuses
- . les tracts et courriers
- . les inscriptions



# 1. STATISTIQUES ET ANALYSES

1.1	Constats et analyses	19
1.2	Antisémitisme en France en 2021	20
1.3	Évolution des actes antisémites : éléments de comparaison	22
1.4	Les actes antisémites dans la sphère privée	24
1.5	L'utilisation d'armes dans les actes antisémites	25
1.6	Les actes antisémites pendant l'opération "Gardien des murailles"	26
1.7	Répartition géographique des actes antisémites en 2021	27



## 1.1 CONSTATS ET ANALYSES

### LES CHIFFRES DE L'ANTISÉMITISME EN 2021

- ▶ **589 actes antisémites ont été recensés en 2021, soit une augmentation de près de 75%** par rapport à l'année précédente.  
**Les violences physiques ont augmenté de 36%** comparativement à 2020.
  
- ▶ **Les actes portant atteinte aux personnes représentent 45% des actes antisémites**, dont 10% sont des agressions physiques.  
Selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur, **73% des actes racistes portant atteinte aux personnes sont dirigés contre des Juifs.**
  
- ▶ **Deux phénomènes inquiétants** méritent une attention particulière :
  - **le nombre élevé d'actes antisémites commis dans la sphère privée (25% des actes antisémites)**. Il s'agit essentiellement d'actes commis à proximité du domicile de la victime, par un voisin d'immeuble ou par des personnes vivant dans le quartier.
  
  - **la proportion d'utilisation d'armes dans les agressions physiques (20%) et menaces (10%) à caractère antisémite**. Les armes les plus utilisées sont les couteaux (9 cas) et les pistolets (5 cas). Les autres actes sont commis au moyen de carabines, mortier de feu d'artifice, marteau, machette, pistolet à plomb, ciseaux.
  
- ▶ En 2021, **deux pics d'augmentation** des actes antisémites ont été relevés :
  - **en mai, pendant le déroulement de l'opération "Gardien des murailles" lancée par Israël contre le Hamas. 5 actes antisémites ont été recensés en moyenne par jour au cours de cette période**. Il s'agit essentiellement d'insultes et de gestes menaçants. Dans près de 1/3 de ces actes, le thème de la Palestine est évoqué.
  
  - **en août, pendant les premières mobilisations contre les restrictions sanitaires**. Il s'agit essentiellement d'inscriptions antisémites désignant les Juifs comme les profiteurs, voire les instigateurs de la crise sanitaire.

## 1.2 ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2021

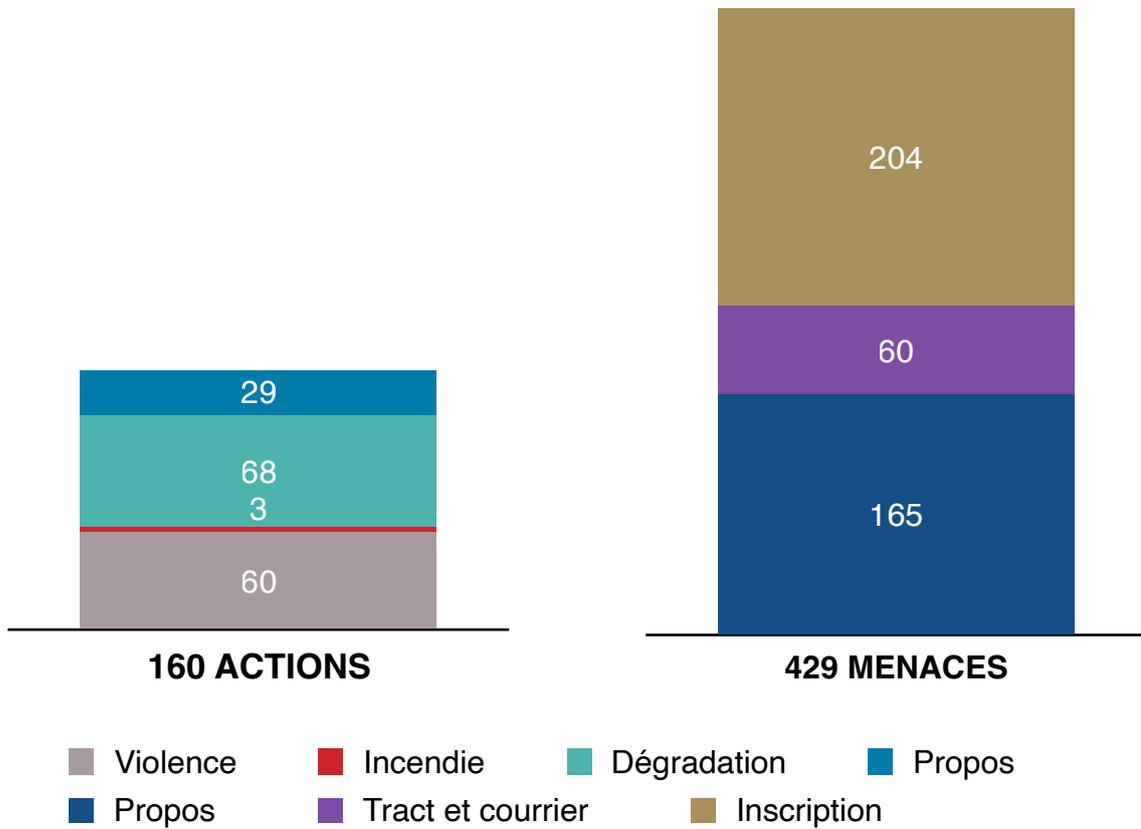
Actes antisémites recensés sur le territoire français du 1er janvier au 31 décembre 2021

TYPE D'ACTE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL PAR TYPE D'ACTE	RAPPEL 2020	COMP. 2020/ 2021 %
<b>ACTIONS</b>															
ATTENTAT OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HOMICIDE OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VIOLENCE	8	2	1	3	13	1	4	6	6	9	3	4	60	44	
INCENDIE OU TENTATIVE	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3	2	
DÉGRADATION VANDALISME	8	2	5	5	7	3	8	10	7	3	4	6	68	54	
PROPOS, GESTE MENAÇANT	0	1	2	3	7	3	1	1	5	2	2	2	29	*	
<b>TOTAL ACTIONS</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>160</b>	<b>100</b>	<b>+60%</b>
<b>RAPPEL 2020</b>	12	4	3	9	1	4	10	16	12	11	11	7	100		
<b>MENACES</b>															
PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE	6	11	13	12	35	17	7	11	15	17	9	12	165	123	
TRACT / COURRIER	4	4	6	3	12	7	1	10	4	4	4	1	60	26	
INSCRIPTION	12	14	17	16	26	8	17	34	26	18	7	9	204	90	
<b>TOTAL MENACES</b>	<b>22</b>	<b>29</b>	<b>36</b>	<b>31</b>	<b>73</b>	<b>32</b>	<b>25</b>	<b>55</b>	<b>45</b>	<b>39</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>429</b>	<b>239</b>	<b>+79%</b>
<b>RAPPEL 2020</b>	21	17	14	9	16	19	13	17	30	21	35	27	239		
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>34</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>100</b>	<b>39</b>	<b>38</b>	<b>72</b>	<b>64</b>	<b>53</b>	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>589</b>	<b>339</b>	<b>+74%</b>
<b>RAPPEL 2020</b>	33	21	17	18	17	23	23	33	42	32	46	34	339		

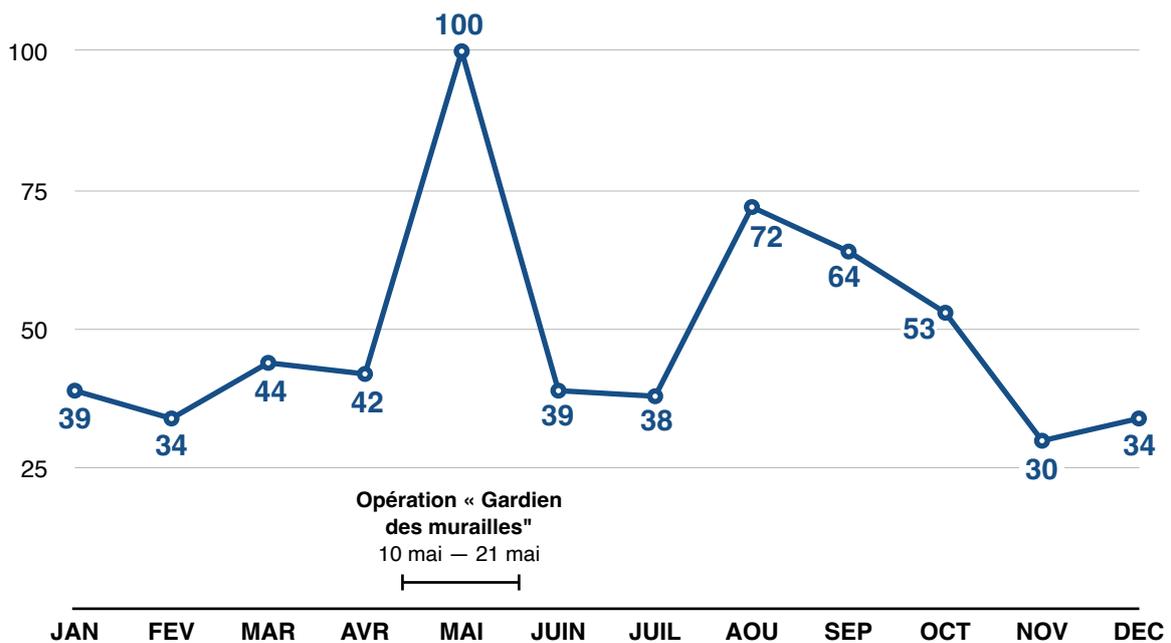
\* nouvelle catégorie de classification en accord avec le Ministère de l'Intérieur désignant les propos et gestes menaçants sur un lieu de culte.

source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Répartition des actes antisémites recensés en France en 2021



Répartition mensuelle des actes antisémites recensés en France en 2021

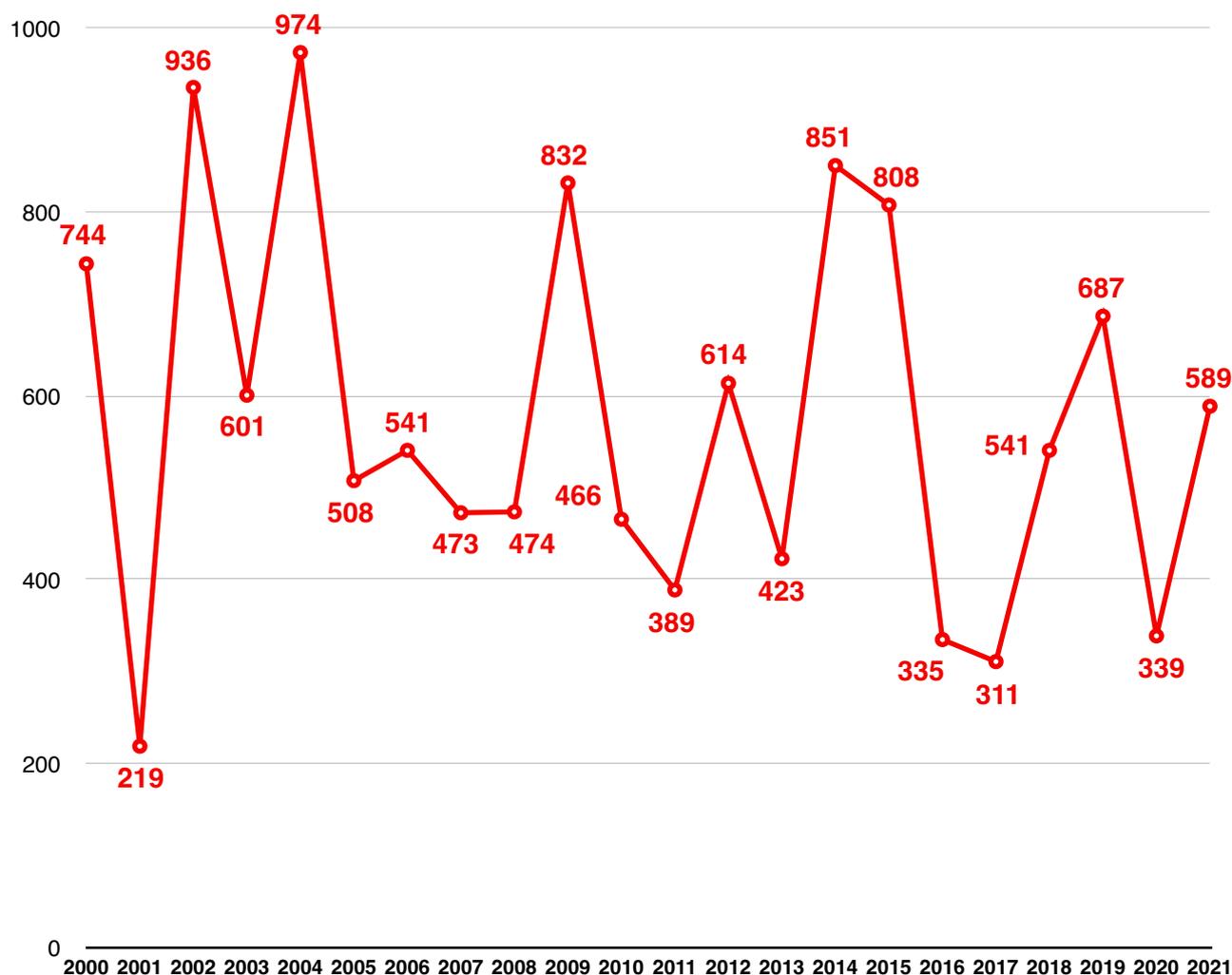


source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

### 1.3 ÉVOLUTION DES ACTES ANTISÉMITES : ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

► Depuis l’an 2000, on recense en France en moyenne près de 600 actes antisémites par an, soit 7 à 8 fois la moyenne annuelle observée les années antérieures (Ministère de l’Intérieur - SPCJ).

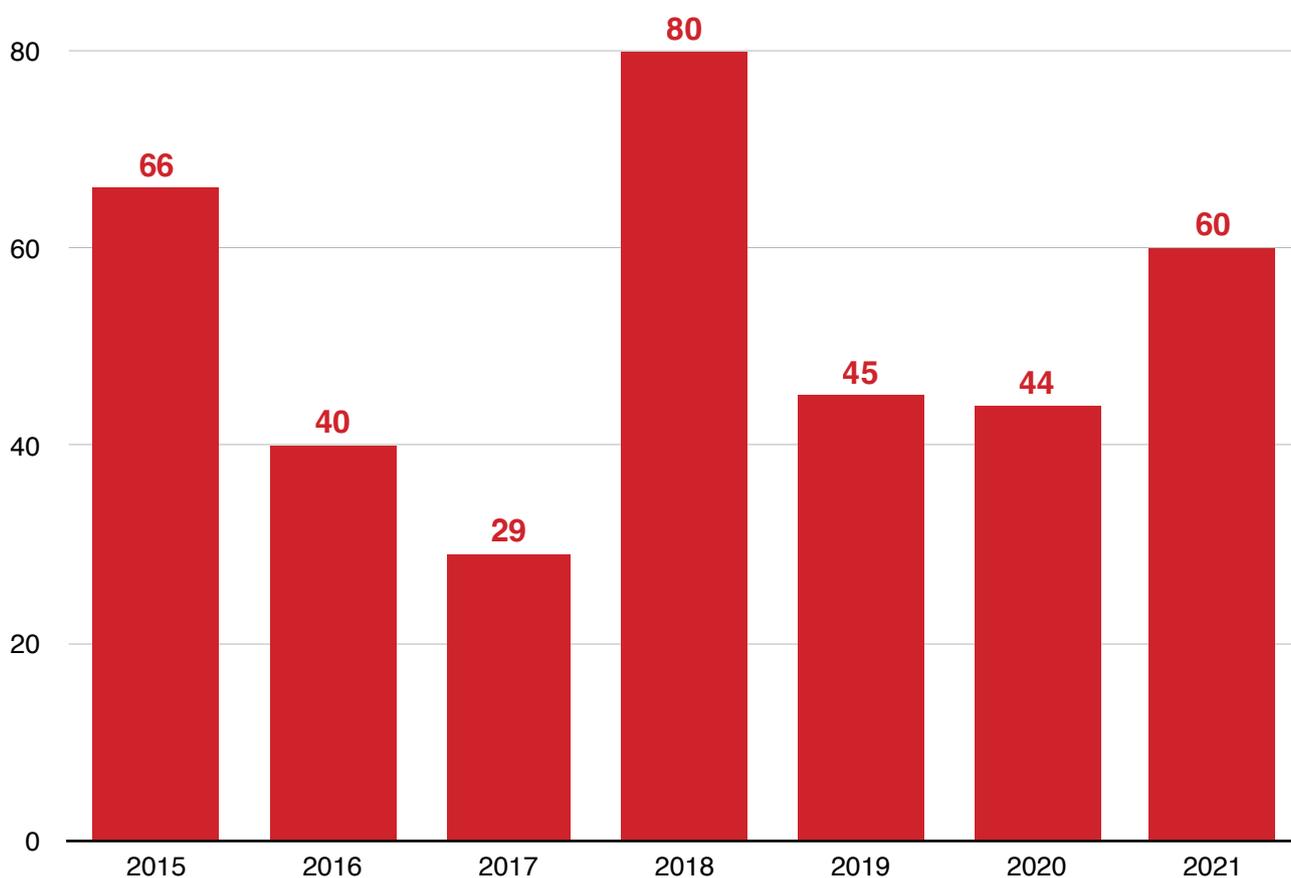
Actes antisémites recensés en France de 2000 à 2021



source : Ministère de l’Intérieur et SPCJ

- ▶ Les actes portant atteinte aux personnes représentent 45% des actes antisémites, dont 10% sont des agressions physiques.
- ▶ Selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur, 73% des actes racistes portant atteinte aux personnes sont dirigés contre des Juifs.

### Agressions physiques antisémites recensées en France de 2015 à 2021



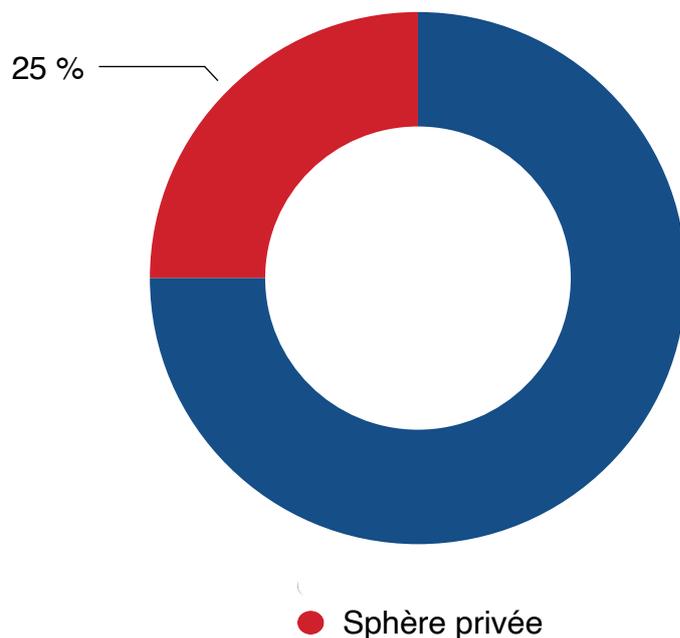
source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

## 1.4 LES ACTES ANTISÉMITES DANS LA SPHÈRE PRIVÉE

- ▶ Vivant à proximité de leur agresseur, les victimes subissent parfois de véritables situations de harcèlement.
- ▶ Celles-ci se manifestent par une répétition d'actes devenant souvent de plus en plus violents avec le temps.

### 25% des actes antisémites sont commis dans la sphère privée en France en 2021

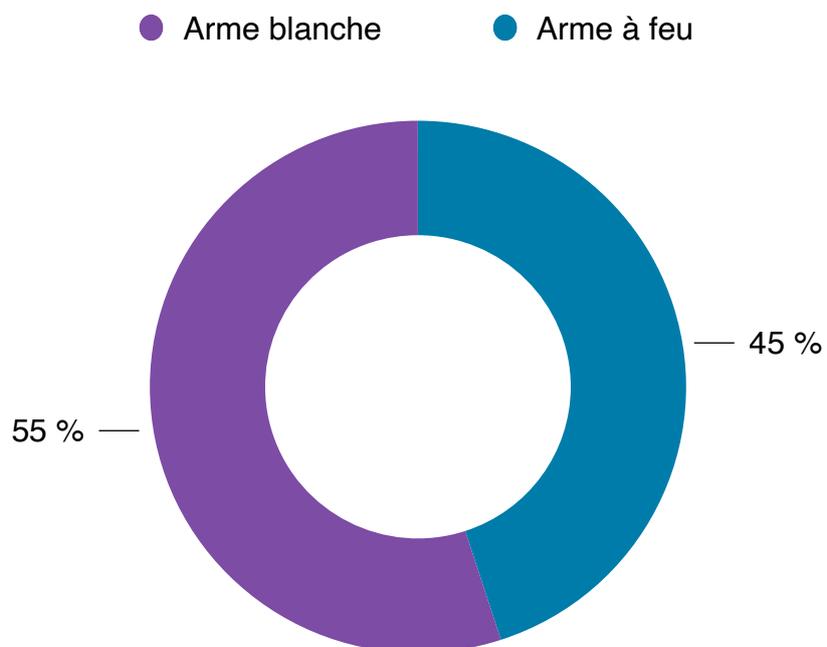
Il s'agit essentiellement d'actes commis à proximité du domicile de la victime, par un voisin d'immeuble ou par des personnes vivant dans le quartier.



## 1.5 L'UTILISATION D'ARMES DANS LES ACTES ANTISÉMITES

- ▶ 1 agression physique sur 5 est commise avec une arme.
- ▶ 1 menace antisémite sur 10 est commise avec une arme.

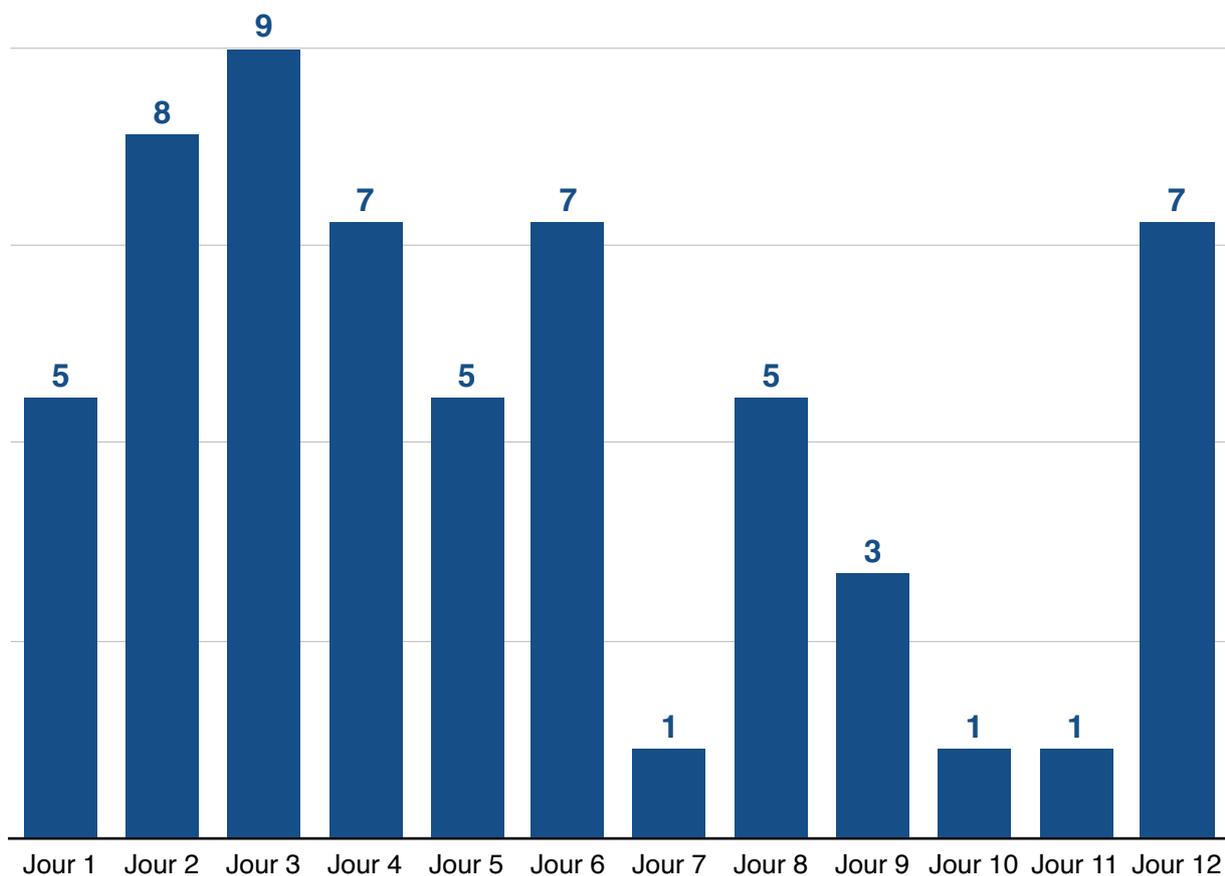
Type d'arme utilisée lors des actes antisémites recensés en France en 2021



## 1.6 LES ACTES ANTISÉMITES PENDANT L'OPÉRATION "GARDIEN DES MURAILLES"

- ▶ Les actes antisémites ont augmenté en France durant l'opération « Gardien des murailles » (opération lancée par Israël contre le Hamas) du 10 au 21 mai 2021, atteignant une moyenne de 5 actes antisémites recensés par jour.
- ▶ Il s'agit essentiellement d'insultes et de gestes menaçants. Dans près d'1/3 de ces actes, le thème de la Palestine est évoqué.

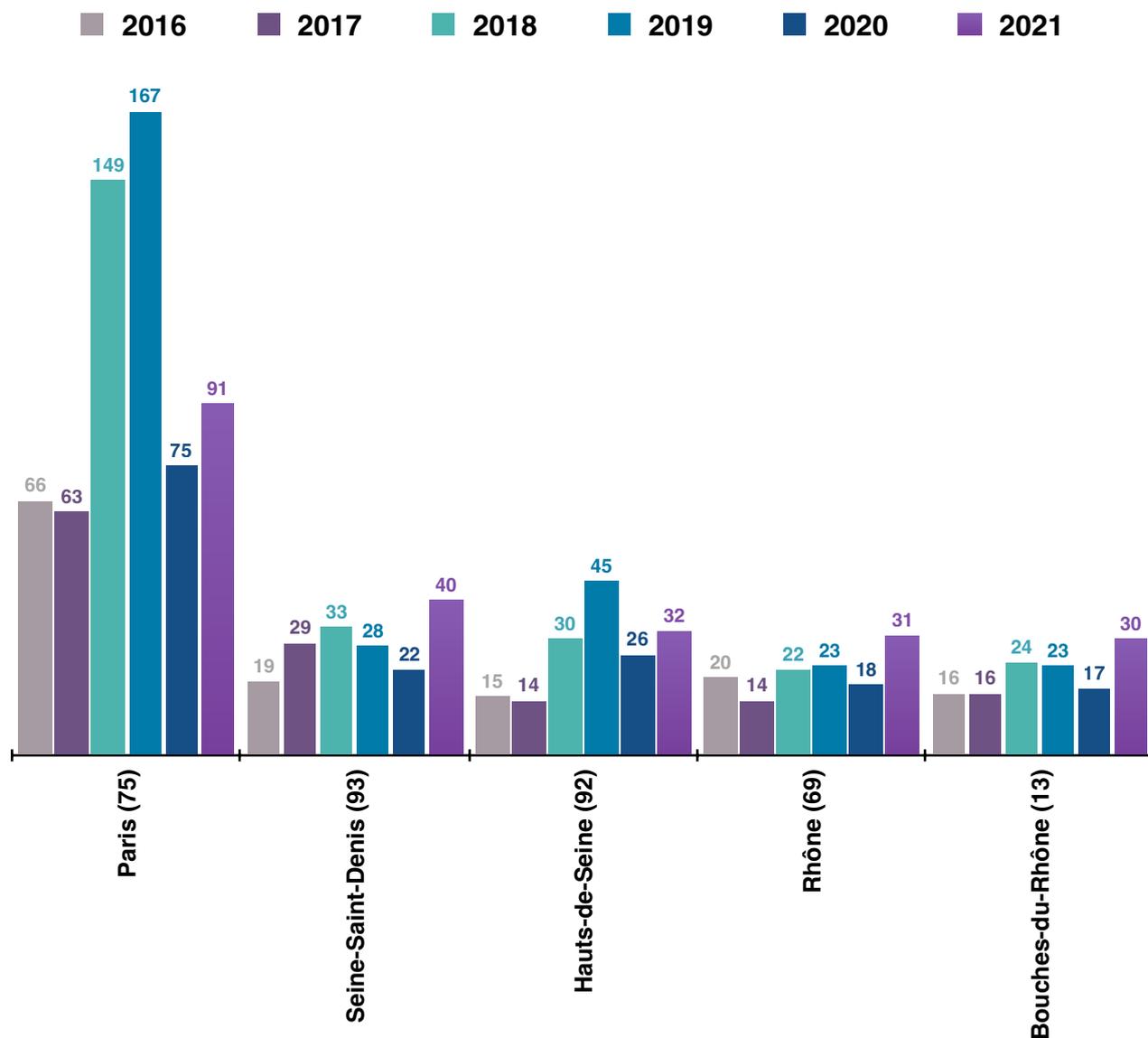
Actes antisémites recensés en France pendant l'opération lancée par Israël contre le Hamas



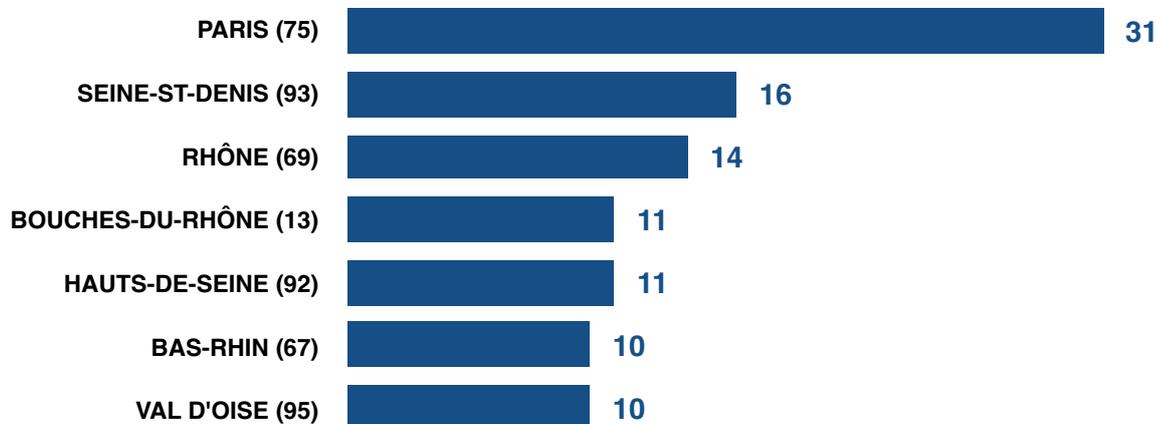
## 1.7 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES EN 2021

► Certains départements sont le théâtre d'un antisémitisme chronique.

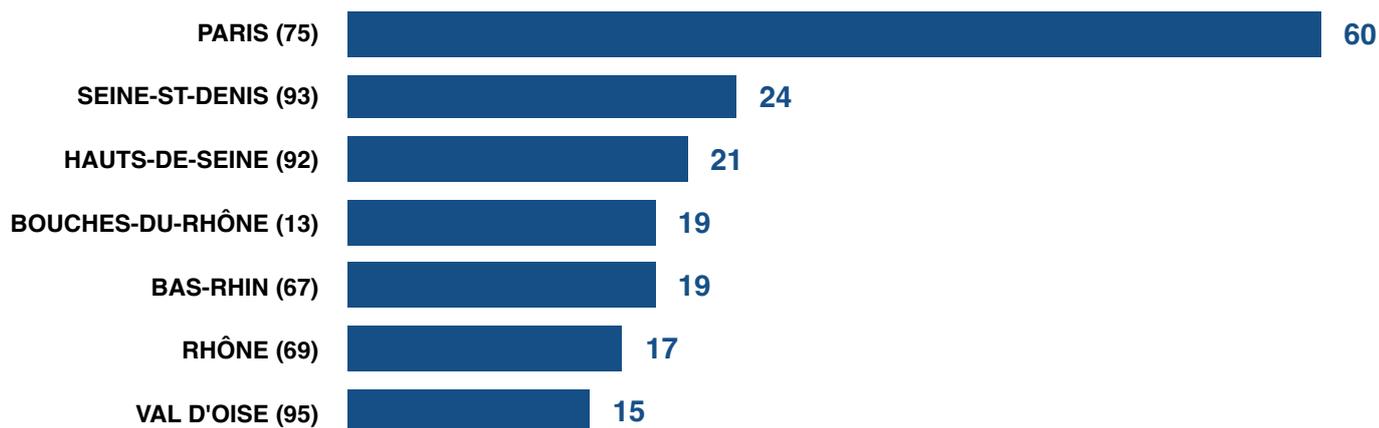
Répartition par département\* des actes antisémites recensés en France de 2016 à 2021



\*Seuls sont représentés les 5 départements les plus touchés sur la période 2016 – 2021

**Les 8 départements\* les plus touchés par les actions antisémites en 2021**

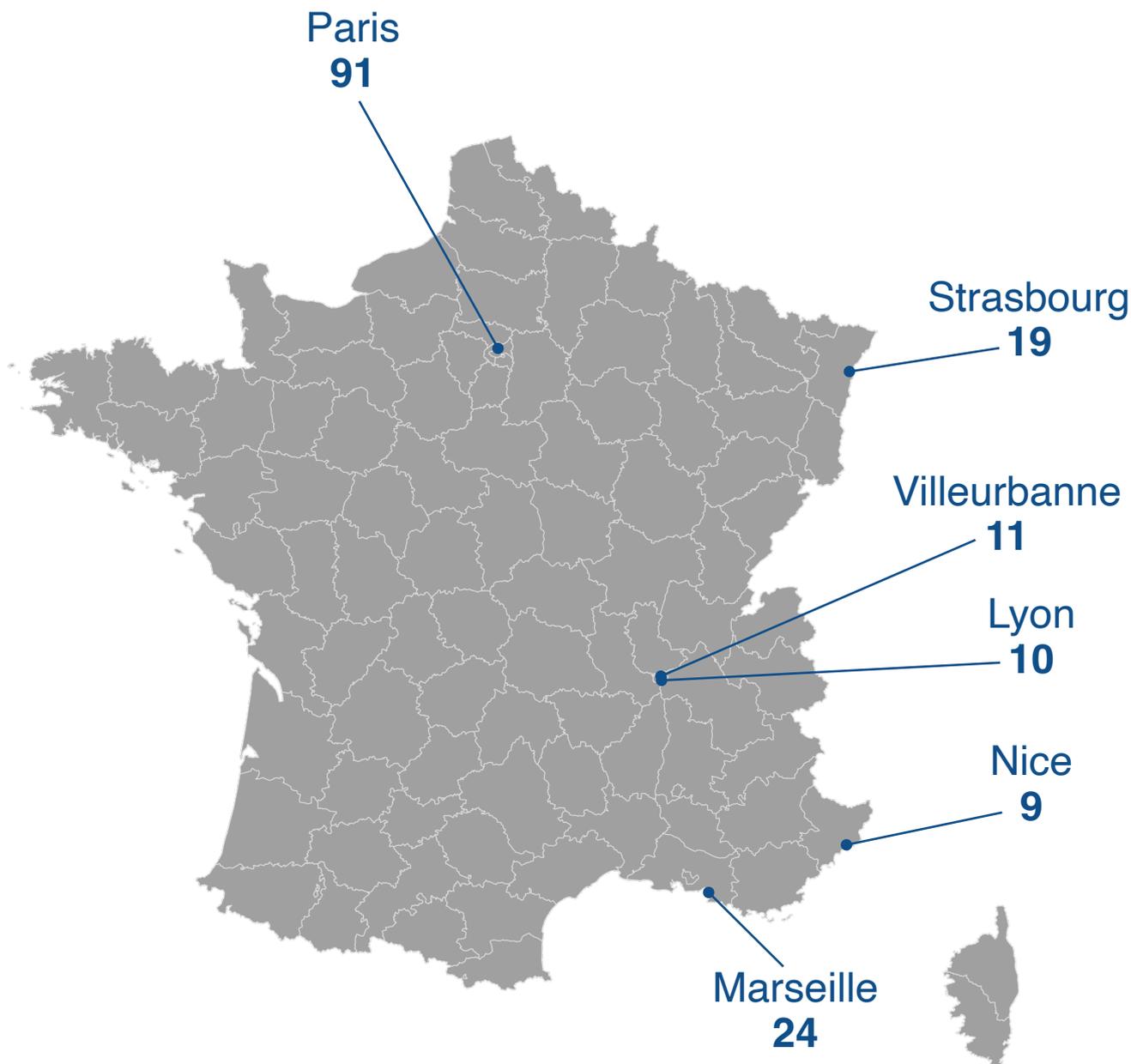
\*Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 10 actions en 2021

**Les 7 départements\* les plus touchés par les menaces antisémites en 2021**

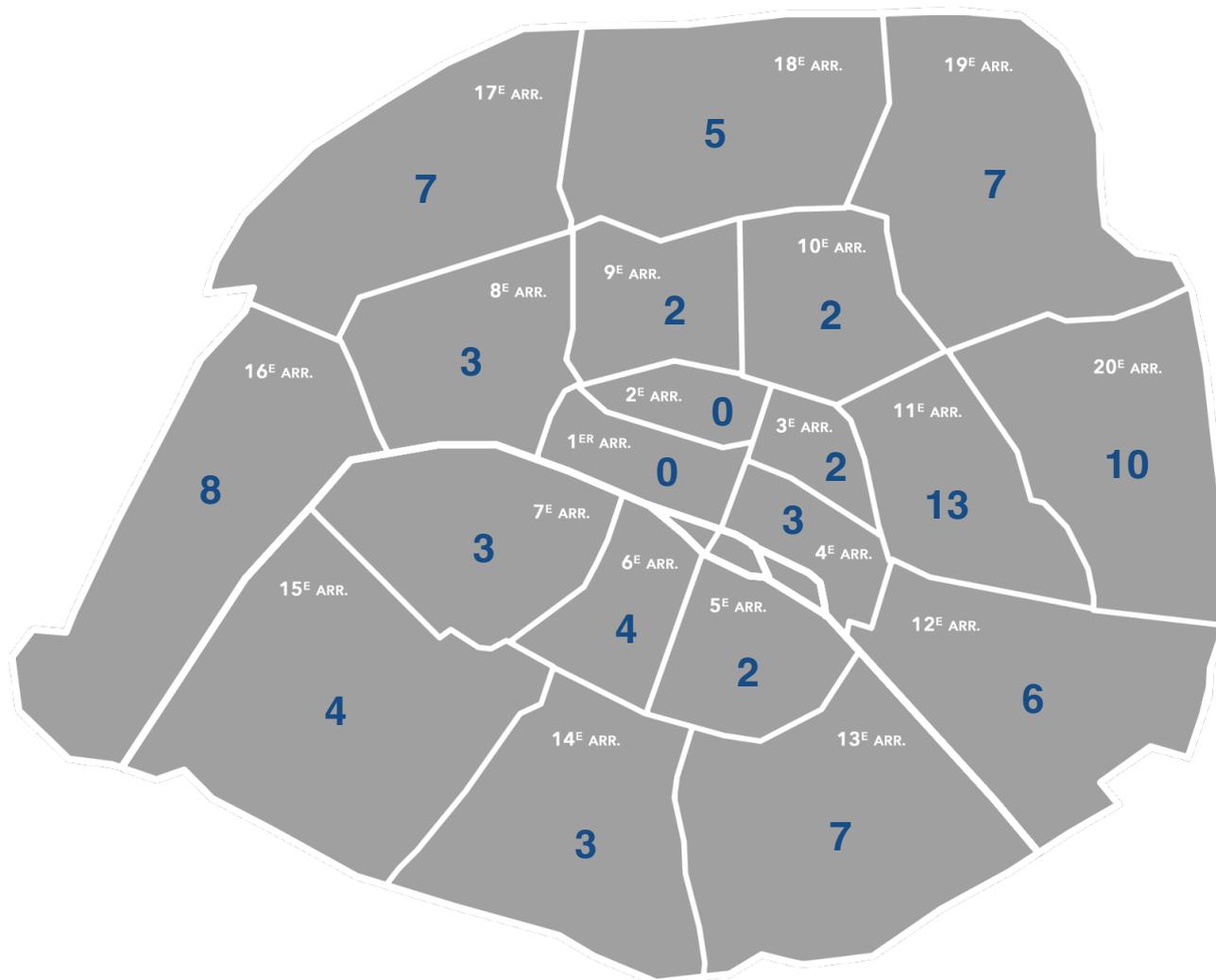
\*Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 15 menaces en 2021

► Les villes les plus touchées par les actes antisémites en 2021 sont Paris, Marseille, Strasbourg, Villeurbanne, Lyon et Nice.

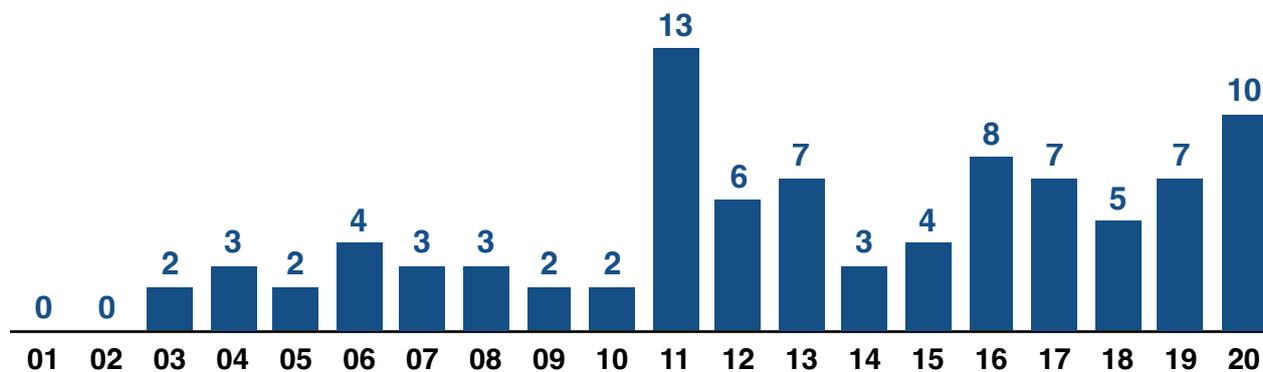
**Les 6 villes les plus touchés par les actes antisémites en 2021**



Répartition par arrondissement des actes antisémites recensés à Paris en 2021



Arrondissements de Paris



Arrondissements de Paris





## **2. EXTRAITS DE LA LISTE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN 2021**



## ACTIONS

### VIOLENCE

#### **Mercredi 6 janvier 2021 - MARSEILLE (13008)**

Depuis 2018, un septuagénaire de confession juive subit des violences et des insultes antisémites : *"il faut tuer M. D. et ses complices juifs"* ainsi que des dégradations de porte d'appartement, de la part de son voisin de palier. La victime a fait l'objet d'un jet de seau d'eau et sa porte d'appartement a été une nouvelle fois dégradée.

#### **Vendredi 8 janvier 2021 - PARIS (75012)**

Pendant un cours d'EPS se déroulant dans un centre sportif, un collégien d'un établissement scolaire juif a été frappé au ventre et insulté par deux filles. À la fin du cours, en repartant du stade, l'une d'elles a pris une photo de la victime et l'a insultée en ces termes : *"fils de p\*\*\*, ta mère est une p\*\*\*, toi ça se voit que t'es un gros juif..."*.

#### **Dimanche 31 janvier 2021 - ROSNY-SOUS-BOIS (93140)**

Un homme de confession juive a été frappé par son voisin et insulté en ces termes : *"je suis sûr que tu es avec les Juifs, je sais que tu es avec eux"*. Ce dernier a ensuite dessiné des étoiles de David sur la porte d'entrée de la victime et l'a insultée de *"sale PD"*.

#### **Samedi 13 février 2021 - MONTMAGNY (95360)**

En sortant de la synagogue, deux fidèles, portant une kippa, ont été victimes de trois tirs avec un fusil de type paintball, de la part du passager d'un véhicule. Les deux victimes n'ont pas été blessées.

#### **Vendredi 19 février 2021 - VÉNISSIEUX (69200)**

Un vacataire, infirmier auprès d'une association, a été agressé par un médecin. Ce dernier l'a menacé avec une paire de ciseaux sans lui occasionner de blessures, puis lui a placé l'objet sous sa carotide gauche, et a coupé la pointe du col de sa veste en lui disant que *"cela lui ferait une kippa"*.

#### **Samedi 1er mai 2021 - LE RAINCY (93340)**

Une femme de confession juive a reçu un coup de poing de son gendre. Ce dernier l'a menacée de *"l'égorger, la saigner"* avec un couteau et insultée en ces termes : *"sale juive"*. Il lui a également lancé une pierre sans l'atteindre.

#### **Mercredi 12 mai 2021 - MORSANG-SUR-ORGE (91390)**

Un octogénaire de confession juive a été frappé à la tête, insulté de *"sale juif"* et menacé *"on va vous crever"* par un voisin. La victime souffre d'une fracture à la mâchoire ayant entraîné 21 jours d'ITT.

#### **Jeudi 13 mai 2021 - PARIS (75020)**

Un homme de confession juive, portant une kippa, a fait l'objet d'une tentative d'étranglement de la part d'un individu qui lui a dit à plusieurs reprises *"yaoude"* (juif en arabe). Un second individu lui a porté des coups de poing au visage. La victime a perdu connaissance et constaté par la suite que sa montre de valeur lui avait été dérobée.

#### **Lundi 17 mai 2021 - MARSEILLE (13013)**

Trois fidèles, identifiables en tant que Juifs, ont été encerclés par un groupe d'individus à proximité du métro Malpassé. Ces derniers les ont bousculés en arrachant le chapeau de l'un d'eux, ont tenu des propos antisémites à leur égard et crié à plusieurs reprises *"Vive la Palestine"*.

**Dimanche 23 mai 2021 - CRÉTEIL (94000)**

Au moment où il s'apprête à entrer dans son immeuble, un homme de confession juive est saisi par l'arrière et étranglé par un individu criant "*venez, venez, j'ai le feu*". D'autres individus rejoignent l'agresseur. La victime perd connaissance après avoir reçu un coup de poing. Sa montre ainsi que son portefeuille et son portable lui ont été dérobés.

**Mercredi 26 mai 2021 - MARSEILLE (13008)**

Une femme de confession juive a été agressée par un individu qui s'est introduit par le balcon. Ce dernier l'a ceinturée et menacée en ces termes : "*tais-toi ou je vais te tuer! attention j'ai une arme*", "*tais-toi, je vais t'endormir*", "*tu sais pourquoi je suis là ? je reviens d'en haut, je suis pas humain, je suis envoyé par Allah!*". Puis il a interrogé la victime sur ses origines : "*tu es née où ?*", "*tu n'es pas musulmane, chrétienne, tu es juive!*". L'agresseur a empoigné la victime pendant qu'elle lui remettait ses économies.

**Jeudi 3 juin 2021 - EPINAY-SUR-SEINE (93800)**

Un jeune homme de 16 ans, portant une kippa, a été étranglé et mis à terre par trois individus, qui lui ont tenu les propos suivants : "*sale Juif de m...*", "*Tu habites où... tu vas faire quoi ?*". Un casque audio ainsi que sa kippa lui ont été dérobés.

**Vendredi 2 juillet 2021 - SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT (95350)**

Un homme de confession juive, porteur d'une kippa, qui venait de stationner son véhicule, a été agressé par quatre individus qui lui ont porté un coup de pied avant de dérober sa sacoche sous la menace d'un aérosol lacrymogène. Ces derniers ont pris la fuite à bord d'un véhicule.

**Lundi 12 juillet 2021 - PANTIN (93500)**

Un homme de confession juive a paré avec son bras trois tentatives de coups de marteau en tentant de défendre sa femme, injuriée par un individu en ces termes : "*Sale Juive, Hitler n'a pas fini le travail ! Viens s\*\*\* ma b\*\*\*, sale p\*\*\* de blanche*".

**Dimanche 22 août 2021 - PARIS (75020)**

Un homme de confession juive, se trouvant devant une synagogue, a été bousculé par un individu qui lui a porté des coups de poing sans raison. L'agresseur a quitté les lieux avant l'arrivée de la police, et est revenu quelques minutes plus tard pour jeter une bouteille de vin contre la porte d'entrée du lieu de culte.

**Samedi 28 août 2021 - SARCELLES (95200)**

Une sexagénaire de confession juive a reçu des coups de poing sur le torse et sur son épaule droite de la part d'un individu. Ce dernier lui a également craché au visage et insultée de "*sale juive*".

**Mercredi 8 septembre 2021 - PARIS (75003)**

Un collégien de confession juive a reçu un coup de poing au visage de la part de jeunes qui avaient déjà proféré à son encontre des insultes homophobes sur Internet. Une vidéo de l'agression, contenant des allusions antisémites, a été diffusée sur les réseaux sociaux, contenant des allusions antisémites.

**Samedi 11 septembre 2021 - PARIS (75019)**

Un couple de confession juive a subi des violences et des menaces de mort, accompagnées de propos antisémites, de la part d'un voisin.

**Dimanche 12 septembre 2021 - PARIS (75008)**

En sortant de son véhicule, un homme de confession juive a été abordé par un individu qui l'a menacé et insulté en ces termes : "*je vais te buter sale juif*". Son agresseur a également tiré sur sa jambe avec un pistolet à plomb.

**Vendredi 8 octobre 2021 - LEVALLOIS-PERRET (92300)**

Des coups de pied et des coups derrière la tête ont été portés à un adolescent de confession juive dans la cour de son collège par d'autres élèves, après que ces derniers aient découvert sa judéité.

**Vendredi 15 octobre 2021 - MONTPELLIER (34000)**

Un homme de confession juive a reçu des coups de poing au visage par son voisin qui l'a également traité de *"sale juif"* à plusieurs reprises.

**Samedi 23 octobre 2021 - VAULX-EN-VELIN (69120)**

Deux jeunes de confession juive ont été frappés au visage et l'un d'eux a été maintenu par le cou contre un mur, par trois individus qui les ont abordés en déclarant qu'ils savaient qu'ils étaient juifs. Leurs téléphones et leurs cartes bancaires leur ont été dérobés. Les UMJ ont délivré 3 jours d'ITT à l'une des victimes.

**Samedi 23 octobre 2021 - PARIS (75017)**

Quatre adolescents, sortant d'une soirée costumée, ont été abordés par un groupe d'individus, qui, à la vue du costume de rabbin de l'un des jeunes, les ont invectivés en ces termes *"au four, au four"*.

**Jeudi 28 octobre 2021 - ROANNE (42300)**

Une femme a donné volontairement un violent coup d'épaule à une jeune fille de confession juive, qui parlait avec des amis sur le trottoir. Elle a menacé ensuite le groupe de jeunes avec des ciseaux, en ces termes : *"sales juifs retournez boire des bières avec vos juifs"* puis *"je vais te tuer sale juive p\*\*\*\*"*.

**Jeudi 4 novembre 2021 - VILLEURBANNE (69100)**

Une adolescente jouant dans la cour de récréation d'une école juive avec ses camarades a été atteinte à la tête par le jet d'une bille lancée par deux individus. Ces derniers ont tapé sur la grille à l'aide d'une machette et d'un balai, ont insulté les élèves de *"sales Juifs"* à plusieurs reprises et lancé des projectiles en direction des enfants.

**Lundi 29 novembre 2021 - PARIS (75019)**

Un homme de confession juive a été frappé et insulté *"casse-toi sale juif"* par deux individus. La victime les avait abordés alors qu'ils tentaient de racketter un enfant.

**Mercredi 1er décembre 2021 - PARIS (75019)**

Un homme de confession juive a été séquestré et agressé physiquement à son domicile par deux individus cagoulés et gantés, armés d'une arme de poing. Les agresseurs lui ont demandé : *"t'es bien le bijoutier et juif ?"*. La victime a été menacée avec l'arme, des coups lui ont été portés et une somme d'argent lui a été dérobée.

**Vendredi 10 décembre 2021 - PARIS (75018)**

Une femme de confession juive a subi un crachat et a été insultée en ces termes : *"sale juive"* par un individu roulant en trottinette, alors qu'elle quittait une place de parking à bord de son véhicule.

**INCENDIE OU TENTATIVE****Jeudi 7 janvier 2021 - NICE (06000)**

La gérante d'un bar-tabac a été insultée en ces termes : *"sale p\*\*\* juive"*, par un client qui la menaçait de représailles. Le soir même, ce client, identifié par les caméras de surveillance, allumait un feu devant l'établissement.

**DÉGRADATION / VANDALISME****Dimanche 3 janvier 2021 - GARCHES (92380)**

La mezouza d'une famille de confession juive a été arrachée et volée.

**Jeudi 14 janvier 2021 - VILLEURBANNE (69100)**

Un homme de confession juive a constaté la présence d'une croix gammée gravée sur la porte de son domicile.

**Mardi 26 janvier 2021 - PARIS (75004)**

À la veille de la commémoration de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de la Shoah, l'inscription "*Uighurs 2021= Juifs 1941*", réalisée à la peinture rouge, a été retrouvée sur le mur extérieur du Mémorial de la Shoah.

**Vendredi 12 février 2021 - ROMAINVILLE (93230)**

Depuis environ trois ans, un individu importune les fidèles de la synagogue, dépose des immondices, des déchets, des bouteilles cassées, et vient uriner sur la porte de la synagogue.

**Mardi 9 mars 2021 - TROYES (10000)**

Des plaques décoratives déposées sur des sépultures juives ont été brisées.

**Jeudi 11 mars 2021 - MARSEILLE (13006)**

Le bâtiment d'une institution juive a fait l'objet d'une tentative d'effraction pendant la nuit. Des dégradations ont été constatées au niveau de la crémonne de l'une des portes.

**Mercredi 17 mars 2021 - PESSAC (33600)**

Une étoile de David et des signes néo-nazis, accompagnés de l'inscription suivante : "*... tu fumes, les merguez sont cuites, mort o pedro*" ont été constatés sur la voie publique.

**Mardi 20 avril 2021 - BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS (69220)**

Une croix gammée et un dessin obscène ont été gravés sur la carrosserie d'un véhicule appartenant à une personne de confession juive. Des excréments ont également été déposés sur le pare-brise.

**Mardi 27 avril 2021 - PARIS (75011)**

Une croix gammée a été gravée à l'aide d'un objet pointu sur un véhicule appartenant à une personne de confession juive.

**Vendredi 30 avril 2021 - VIEVILLE-SOUS-LES-COTES (55210)**

Dans le cimetière allemand de la commune, la stèle d'une tombe juive a été dégradée.

**Vendredi 14 mai 2021 - NOISY-LE-SEC (93130)**

Des inscriptions antisémites ont été retrouvées sur la porte principale d'une synagogue.

**Mardi 18 mai 2021 - MARSEILLE (13013)**

Un lieu de culte a fait l'objet de dégradations. Du mobilier a été cassé et des liquides ont été déversés.

**Dimanche 23 mai 2021 - BUSSY-SAINT-GEORGES (77600)**

Une synagogue a fait l'objet d'une intrusion par effraction et des dégradations ont été constatées à l'intérieur du lieu de culte.

**Mercredi 26 mai 2021 - SARCELLES (95200)**

La stèle érigée à la mémoire de Yohan Cohen, victime de l'Hypercacher, a été dégradée.

**Lundi 31 mai 2021 - STRASBOURG (67200)**

Une femme de confession juive a constaté une croix gammée, réalisée à l'aide d'un objet tranchant, sur la carrosserie de son véhicule.

**Mercredi 7 juillet 2021 - GRENOBLE (38000)**

Deux croix gammées de 20x20 cm, réalisées sans doute à l'aide d'un chalumeau, ont été retrouvées sur la plaque commémorative de déportés morts à Auschwitz. Des tags similaires, apposés sur cette même plaque, avaient été nettoyés quelques jours auparavant par les services de la Mairie.

**Dimanche 18 juillet 2021 - PARIS (75016)**

Une famille de confession juive a constaté la dégradation de leur serrure d'appartement et la disparition de leur mezouza.

**Mardi 20 juillet 2021 - MARMOUTIER (67440)**

Deux croix gammées ont été tracées à l'aide d'un caillou sur deux tombes situées à l'entrée du cimetière juif.

**Samedi 14 août 2021 - PERROS-GUIREC (22700)**

La stèle en hommage à Simone Veil a été dégradée par une inscription "*responsable du génocide*", réalisée à la peinture bleue sur le côté du monument. Il s'agit de la quatrième dégradation en une semaine.

**Lundi 16 août 2021 - PARIS (75019)**

La porte d'un lieu de culte a été dégradée par des jets d'objets.

**Jedi 26 août 2021 - MARSEILLE (13)**

Au cours d'un cambriolage survenu au domicile d'une personne de confession juive, une croix gammée a été gravée sur la porte d'entrée et la mezouza arrachée et jetée au sol.

**Vendredi 27 août 2021 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)**

Une famille de confession juive a constaté plusieurs impacts sur les vitres et les fenêtres de son domicile ainsi que sur la porte d'entrée. L'inscription "*mort au juifs*", réalisée à la craie, a été retrouvée sur le sol.

**Samedi 28 août 2021 - ROUFFACH (68250)**

L'inscription "*Mort aux juifs*", réalisée à la peinture rouge, a été découverte à trois reprises sur le mur d'enceinte extérieur du cimetière et sur une grange attenante.

**Jedi 2 septembre 2021 - PUTEAUX (92800)**

Des dégradations à caractère antisémite, ainsi que les inscriptions suivantes : "*Hey Hitler Mort aux juifs à tous*" et le numéro "*18*" rattaché à la mention "*Hitler*", ont été constatées sur un bâtiment.

**Samedi 9 octobre 2021 - ROUEN (76000)**

Quatre pavés dédiés à la mémoire des victimes juives de la déportation ont été dégradés au moyen d'un produit qui s'apparente à de l'acide.

**Mardi 9 novembre 2021 - FROENINGEN (68720)**

Trois stèles du cimetière juif de la ville ont été dégradées par les inscriptions suivantes : "*No Vax, Vax tue, Hommage au Kafifa du Vax* ».

**Samedi 11 décembre 2021 - PARIS (75011)**

L'inscription "*sale juif*" a été gravée sur la boîte aux lettres appartenant à une famille de confession juive. Des menaces de mort ont également été proférées par un voisin à leur rencontre : "*ta gueule, je vais vous buter*". Plusieurs plaintes ont été déposées contre ce dernier pour harcèlement, injures et menaces de mort antisémites.

**PROPOS / GESTE MENAÇANT****Dimanche 14 février 2021 - NANCY (54000)**

Un individu a crié devant la synagogue : "*Israël pas bon, Juifs pas bons, trop d'argent*".

**Dimanche 28 mars 2021 – MULHOUSE (68100)**

Un individu a tenté de s'introduire dans une synagogue. Ayant demandé à rencontrer le rabbin, il s'est vu opposer un refus et a quitté les lieux. Quelques jours auparavant, le même individu avait déjà tenté de s'introduire dans une synagogue de Strasbourg.

**Vendredi 2 avril 2021 - RENNES (35000)**

Deux individus qui avaient projeté sur un réseau social de "*mettre le feu à un carré juif, une synagogue ou une loge maçonnique*" et de "*taguer des croix gammées sur des tombes juives à Rennes*" ont été identifiés et interpellés.

**Jeudi 6 mai 2021 - VILLEURBANNE (69100)**

Une personne, se faisant passer pour un livreur de la société Amazon, s'est présentée dans une synagogue, insistant pour pénétrer dans les lieux. Ce dernier a demandé des informations précises, au sujet des horaires d'ouverture dans le but d'optimiser le service de livraison de la société, et a également pris plusieurs photos de la façade.

**Jeudi 13 mai 2021 - CHARENTON-LE-PONT (94220)**

Un automobiliste a stoppé son véhicule devant un lieu de culte et a crié "*Allah Akbar*".

**Samedi 15 mai 2021 - MARSEILLE (13008)**

En passant devant une synagogue, deux individus à bord d'un véhicule ont mimé un geste d'égorgement en pointant le lieu de culte.

**Mardi 18 mai 2021 - VILLEURBANNE (69100)**

Un individu barbu, vêtu d'une djellaba et portant d'un sac à dos, a tenté de s'introduire dans une synagogue au cours d'un office de la fête de Chavouot. Face au refus de l'un des membres du service de sécurité, l'homme a indiqué qu'il était de confession juive et qu'il souhaitait aider la communauté juive. S'en est suivi un dialogue assez confus au cours duquel il a dit vouloir "*gazer l'état juif et tous les barbous qui s'y trouvaient*" et qu'il possédait des armes et de quoi fabriquer une bombe à son domicile. L'individu a été interpellé par les services de police.

**Mercredi 26 mai 2021 - STRASBOURG (67000)**

Un individu s'est posté devant une synagogue et a tenu les propos suivants : "*Enc\*\*\* de Juifs, bande de bâtards, on va tous vous buter*". Ce dernier a été interpellé par les policiers en faction devant le lieu de culte.

**Dimanche 13 juin 2021 - SARCELLES (95200)**

Un individu a tenté de s'introduire dans une synagogue en bloquant la porte, profitant de la sortie d'un fidèle, et en se présentant sous une fausse identité. Il a tenu des propos incohérents et s'est mis à prier, après avoir sorti un collier de prière musulman.

**Mercredi 8 septembre 2021 – PARIS (75018)**

Le président d'une synagogue a été menacé par un individu en ces termes : *"vive la Palestine", "enc\*\*\* de Juif", "on va vous n\*\*\*"*. Il a ensuite mimé un signe d'égorgement en passant son pouce le long de sa gorge.

**Vendredi 24 septembre 2021 – STRASBOURG (67000)**

Une synagogue reçoit des appels réguliers de la part d'un individu menaçant d'égorger les fidèles et de les défigurer au cutter.

**Mercredi 29 septembre 2021 – MARSEILLE (13006)**

Lors de l'office de Simha Torah, le conducteur d'un véhicule a effectué un salut nazi en passant devant une synagogue.

**Dimanche 31 octobre 2021 – MULHOUSE (68200)**

Un équipage de la police municipale en mission de sécurisation d'une synagogue a été la cible de 5 à 6 tirs de mortier provenant d'un groupe d'une dizaine d'individus qui a pris immédiatement la fuite.

**Dimanche 12 décembre 2021 – YERRES (91330)**

Un individu s'est présenté sur un lieu de culte juif où il a déclaré vouloir brûler une synagogue.

\*UMJ : Unités Médico-Judiciaires.

\*ITT : Incapacité Totale de Travail.

## MENACES

### PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE

#### **Jeudi 7 janvier 2021 - STRASBOURG (67000)**

Un livreur de chez Deliveroo a refusé de prendre une commande dans deux restaurants cacher sous prétexte qu'il s'agissait de nourriture israélienne et qu'il ne voulait pas livrer des Juifs.

#### **Mardi 12 janvier 2021 - LES LILAS (93260)**

Un homme de confession juive a subi des menaces et des insultes antisémites à l'accueil d'une clinique, de la part d'un individu qui a quitté aussitôt les lieux après l'intervention du personnel.

#### **Dimanche 31 janvier 2021 - PARIS (75006)**

En sortant d'un centre communautaire où elle travaille, une femme de confession juive, accompagnée de sa fille de 18 ans, a été insultée en ces termes : "*Sale p\*\*\*, sale juive, le Messie va vous enc\*\*\*, Israël ne veut pas de vous et Israël c'est ce que vous avez fait*" par un sans domicile fixe se trouvant souvent aux abords du bâtiment. Quelques instants plus tard, des jeunes sortant du même établissement ont été également insultés par le même individu.

#### **Lundi 1er février 2021 - PUTEAUX (92800)**

Un adolescent de confession juive a été insulté en ces termes : "*sale juif, sale con, les Juifs ont tué Hitler*" par un individu croisé à proximité du collège juif où il est scolarisé.

#### **Lundi 1er février 2021 - MONTPELLIER (34000)**

Une femme de confession juive fait régulièrement l'objet de menaces de la part d'un voisin. Ce dernier l'a menacée de l'égorger, en tenant un couteau à la main et en criant "*Allah Akbar*". Puis a insulté la victime en ces termes : "*H...sale juive*" quelques jours plus tard.

#### **Dimanche 14 février 2021 - PARIS (75017)**

Une septuagénaire de confession juive subit depuis plus d'un an du harcèlement, des injures et des menaces de mort antisémites de la part de son voisin de palier, tels que : "*sale juive fout le camp... ou je vais te buter, c'est toi qui pues la juive*". De nombreuses plaintes ont été déposées.

#### **Vendredi 19 février 2021 - BORDEAUX (33000)**

Le conducteur d'un scooter a tenté de foncer sur deux militaires devant une synagogue. Après avoir essayé de forcer le passage pour pénétrer dans la zone interdite à la circulation, il les a menacés de mort et proféré des injures antisémites en ces termes : "*grosses m\*\*\*, esclaves des Juifs*".

#### **Samedi 20 février 2021 - MONTREUIL-SOUS-BOIS (93100)**

Le gérant d'une société a été saisi par la nuque et menacé par un individu s'étant présenté au siège, sans rendez-vous, afin d'y récupérer des documents. Ce dernier a également insulté l'associé, de confession juive, en ces termes : "*gros porc de sale Juif, je te jure je vais te faire comme Merah ! je sais où tu habites et où tes parents habitent*". Il a ensuite tenté de frapper la victime.

#### **Jeudi 25 février 2021 - CRÉTEIL (94000)**

Après un différent avec un résident et son fils de confession juive, un gardien d'immeuble les a désignés auprès du syndic en ces termes : "*Juifs pourris*".

**Samedi 27 février 2021 - AVIGNON (84000)**

Lors d'une « marche des libertés » organisée par les Gilets jaunes pour protester contre les mesures sanitaires, plusieurs manifestants ont arboré une étoile jaune sur leur vêtement.

**Lundi 1er mars 2021 - SEYSSINET-PARISSET (38170)**

Les cadres d'un établissement scolaire ont été destinataires de messages à caractère raciste et antisémite lors de la mise en place d'une conférence virtuelle via une application.

**Mardi 2 mars 2021 - LYON (69009)**

L'oncle d'un étudiant d'une école de commerce a contacté l'établissement au sujet des frais de scolarité de son neveu. Au cours de l'appel, l'individu a menacé de brûler l'école et a insulté son interlocuteur de *"sale Juif"*.

**Mercredi 3 mars 2021 - GOUSSAINVILLE (95190)**

Le gérant d'un garage a été insulté et menacé par un client en ces termes : *"Juif t'es mort"*. Ce dernier a également menacé de brûler le local.

**Vendredi 5 mars 2021 - MARSEILLE (13013)**

Un sexagénaire, armé d'un couteau et portant une serviette sur la tête, a été intercepté à proximité d'une école juive vers laquelle il se dirigeait. L'individu a été placé en garde à vue puis interné en hôpital psychiatrique.

**Mardi 9 mars 2021 - ISSY-LES-MOULINEAUX (92130)**

Un adolescent a été victime de propos antisémites de la part de l'un de ses camarades de collège qui a tenu des propos controversés sur l'extermination des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Tout en faisant des saluts hitlériens, il l'a menacé en ces termes : *"je serai obligé de te tuer et je te ramènerai un couteau"*.

**Mercredi 10 mars 2021 - DEUIL-LA-BARRE (95170)**

Une jeune fille de confession juive est harcelée et menacée depuis plusieurs mois par un groupe d'individus en ces termes : *"on va te violer"*, *"tu es juive alors tu as de l'argent"*, *"ne joue pas ta princesse"*, *"t'es une p\*\*\*\*"*, *"tu te prends pour une star"*.

**Vendredi 26 mars 2021 - PARIS (75017)**

Un collégien a été insulté en ces termes : *"je vais te faire la même chose qu'en 39, je vais te mettre dans un four, je vais te gazer"*. Ces propos ont été répétés plusieurs fois pendant le cours suivant.

**Lundi 29 mars 2021 - SARCELLES (95200)**

De retour de la synagogue, trois jeunes de confession juive sont alertés par les cris d'une femme *"attention il a un couteau"* et remarquent un individu se dirigeant vers eux un couteau à la main. Les victimes s'éloignent de l'agresseur qui est rapidement neutralisé et interpellé.

**Jedi 1er avril 2021 - SURESNES (92150)**

Un dentiste de confession juive reçoit depuis quelques mois des appels de menaces et d'injures antisémites en ces termes : *"espèce d'enc\*\*\*\*"*, *"mange tes morts"*, *"ouais ça serait pour prendre rendez-vous fils de p\*\*\*\* de sale Juif"...*

**Mardi 20 avril 2021 - CYBER**

Une femme de confession juive a reçu sur son compte Messenger des messages d'insultes et de menaces à caractère antisémite, l'injuriant ainsi que ses proches. En réponse à la victime lui demandant de s'identifier, l'auteur lui adresse la photo d'Adolf Hitler à plusieurs reprises, accompagnée de menaces en ces termes : *"Hitler est le seul qui a exterminé tes ancêtres et il a bien fait"*, *"on finira le boulot ne t'inquiète pas"*.

**Mercredi 21 avril 2021 - PRÉ-SAINT-GERVAIS (93310)**

Un jeune homme de confession juive a été insulté et menacé par un individu, en possession d'un couteau dépassant de sa poche, en ces termes : *"sale juif", "je vais me venger, tu vas voir", "n\*\*\* ta mère"* à plusieurs reprises, *"vous êtes des pourris"*. L'agresseur insulte la famille régulièrement de *"sales Juifs"* depuis sa fenêtre.

**Mardi 27 avril 2021 - PARIS (75020)**

Une septuagénaire de confession juive subit depuis 2015 des injures et des menaces antisémites de la part de sa voisine de palier, en ces termes : *"sale juive", "pét...", "vous êtes comme des poubelles les juifs", "je t'em... sale juive"*.

**Mardi 27 avril 2021 - LE RAINCY (93340)**

Un adolescent de 15 ans, de confession juive, a reçu trois appels anonymes d'un interlocuteur anonyme qui a menacé *"de lui couper la tête comme Samuel Paty, ainsi qu'à sa famille"*.

**Mardi 27 avril 2021 - TOULOUSE (31000)**

Un homme a menacé de mort ses voisins précisant être le *"nouveau Mohamed Merah"* et qu'il allait *"tuer des Juifs"*.

**Mercredi 5 mai 2021 - MONTPELLIER (34000)**

Une femme de confession juive a retrouvé une croix gammée sur sa boîte aux lettres. Alors qu'elle se trouve en compagnie d'agents du syndic de l'immeuble pour leur faire constater l'inscription, un voisin tenant un tournevis à la main l'a menacée en ces termes : *"toi dégage chez toi"* et *"c'est une sale juive et une sale raciste"*. Ce dernier harcèle la victime depuis quelques mois et plusieurs plaintes ont été déposées.

**Lundi 10 mai 2021 - MARSEILLE (13006)**

À proximité d'une école juive, deux hommes à bord d'un camion ont proféré des menaces et des insultes antisémites : *"j'en ai marre de cette école de sales juifs de m\*\*\*\*", "vous inquiétez pas je vais revenir", "sales Juifs"*.

**Lundi 10 mai 2021 - CRÉTEIL (94000)**

Un individu est passé devant une école juive et a commencé à cracher et à proférer des insultes antisémites en ces termes : *"bande d'enc\*\*\*, sales juifs..."*

**Lundi 10 mai 2021 - PERPIGNAN (66000)**

Des surveillants pénitentiaires ont été menacés et insultés en ces termes : *"Allah akbar, vous êtes tous des juifs, on va tous vous cramer dans des camps de concentration"* par un détenu.

**Mardi 11 mai 2021 - MONTROUGE (92120)**

Deux institutrices d'une école juive ont été insultées par un individu, en ces termes : *"Il faut tuer tous les Juifs, les congeler et mettre une bombe là-dedans"* en désignant l'établissement scolaire.

**Mardi 11 mai 2021 - MARSEILLE (13013)**

Trois fidèles, portant une kippa, ont croisé un homme en scooter Uber Eats qui, en arrivant à leur hauteur, a crié *"sale juifs", "sale bande de p\*\*\* juives"* avant de prendre la fuite.

**Mardi 11 mai 2021 - SAINT-AUNES (34130)**

Un individu a tenu à plusieurs reprises les propos suivants : *"juifs de m..., Israël de m..."* dans un hypermarché. L'homme avait auparavant renversé des dattes originaires d'Israël et commis des dégradations. Après son éviction par les agents de sécurité du magasin, il a promis de revenir accompagné pour dégrader le magasin.

**Mercredi 12 mai 2021 - DEAUVILLE (14800)**

Lors d'une réunion, un expert a tenu les propos suivants : *"ce n'est pas en envoyant quelqu'un avec une kippa à la mairie que vous obtiendrez une dérogation"* à l'encontre du président du conseil syndical de confession juive.

**Jeudi 13 mai 2021 - PARIS (75011)**

Deux individus se sont photographiés à plusieurs reprises devant un établissement scolaire juif. Priés de s'éloigner par l'agent de sécurité, l'un d'eux crie : *"Boum boum boum"* en partant.

**Jeudi 13 mai 2021 - PARIS (75011)**

Le conducteur d'un scooter a ralenti en arrivant à la hauteur d'un établissement scolaire juif, levé sa main et mimé un geste de tir sur le public, accompagné d'un geste obscène.

**Jeudi 13 mai 2021 - YERRES (91330)**

En passant devant une école juive, les occupants d'un véhicule, très agités, ont crié : *"Allah akbar"* en faisant des signes en direction de l'établissement.

**Vendredi 14 mai 2021 - PARIS (75017)**

Alors qu'il récite la prière de chabbat, un père de famille est menacé en ces termes : *"baissez le ton, ou voilà"* – en désignant deux cartouches tenues dans sa main – par un voisin de palier venu sonner à sa porte. L'individu revient sur le palier avec une enceinte diffusant de la musique orientale en hurlant : *"Allah akbar"* à plusieurs reprises.

**Samedi 15 mai 2021 - ANZIN (59410)**

Après avoir exprimé sur les réseaux sociaux, son soutien à l'État d'Israël, un homme de confession juive a reçu, de la part d'un internaute, des insultes rédigées en ces termes : *"sale juif, pd, n... ta mère, sale juif tu meurs inch Allah"*.

**Samedi 15 mai 2021 - NICE (06000)**

Les propos du maire de Nice, qualifiant les participants à la manifestation pro-palestinienne du 15 mai 2021 de *"pro-Hamas et complices d'un mouvement terroriste"*, et sa décision personnelle de déployer le drapeau israélien sur le fronton de la mairie, ont conduit à des échanges très violents entre internautes sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter). Des propos insultants, voire menaçants, contre l'élu et son épouse, de confession juive, ont été postés.

**Lundi 17 mai 2021 - LE MANS (72000)**

Un individu a publié un tweet faisant référence à l'Holocauste et à Adolph Hitler, et appelant à s'en prendre aux Juifs.

**Lundi 17 mai 2021 - PARIS (75011)**

Un individu a proféré les propos suivants : *"assassin, sales juifs"* à l'encontre de fidèles sortant d'un lieu de culte.

**Mardi 1er juin 2021 - AMIENS (80000)**

Un individu, connu des services de police, a été interpellé après avoir demandé à un couple de passants s'ils étaient juifs. Devant la réponse négative des intéressés, il a ajouté : *"parce que je tue les Juifs"*.

**Lundi 7 juin 2021 - VILLEURBANNE (69100)**

Un automobiliste a tenu les propos suivants *"je vais vous brûler, on va tous vous brûler"* devant un établissement scolaire juif.

**Mardi 8 juin 2021 - MONTEVRAIN (77144)**

Lors d'un échange de messages sur Internet, sur le conflit israélo-palestinien, un internaute a été insulté de *"traître"* et de *"sale juif"*. La victime ayant cessé de répondre aux messages, a été

contactée par son agresseur en ces termes : *"on a un conflit à régler, je viens te défoncer, je vais te tuer sale juif, fils de p..."*.

**Mardi 15 juin 2021 - BORME-LES-MIMOSAS (83230)**

Un homme de confession juive a été insulté et menacé en ces termes : *"sale Juif, je vais t'égorger... Hitler n'a pas fini son boulot"*, par un voisin.

**Vendredi 18 juin 2021 - CYBER**

Invité sur une émission de Cnews, Dominique Delawarde, général de l'armée française, a tenu des propos antisémites tendancieux : *"la meute médiatique .....qui contrôle le Washington Post, le New York Times, chez nous BFMTV et tous les journaux qui viennent se grouper autour, qui sont ces gens ?", "...c'est la communauté que vous connaissez bien"*, en faisant allusion à la communauté juive.

**Mardi 13 juillet 2021 - CRAN-GEVRIER (74960)**

Une famille de confession juive a été insultée et menacée par un voisin, en ces termes : *"Bande de cons..., fils de p..., israéliens de m..."*, *"on va ouvrir les fours, ça vous fera du bien"*. Et s'adressant à l'époux : *"Tu veux que je sorte le flingue ? Je suis armé"*. En 2019, le voisin avait également insulté la victime en ces termes *"sale juif de m...."*.

**Mardi 17 août 2021 - CAGNES-SUR-MER (06800)**

Un commerçant de confession juive fait l'objet de menaces de mort à caractère antisémite, en ces termes : *"je vais te régler ton compte espèce de sale Juif, je vais t'envoyer mes petits jeunes de l'ariane pour te pourrir la vie"... "tu es un sale Juif, je vais te descendre et te tuer"*, de la part du gérant d'un bar voisin. Ce dernier harcèle régulièrement la victime, la menaçant de s'en prendre à sa famille, de brûler son scooter et son salon, en présence de clients. La serrure de son local a également été forcée. Plusieurs plaintes ont été déposées.

**Dimanche 22 août 2021 - NICE (06000)**

Durant un match, un supporter a été surpris en train de faire un salut nazi à un spectateur porteur d'une kippa.

**Samedi 28 août 2021 - PARIS (75016)**

Un restaurateur de confession juive subit depuis plusieurs mois des appels anonymes de menaces de mort et d'injures antisémites en ces termes : *"je vais te fumer sale Juif"*, *"sale fils de p\*\*\* de sale Juif, sale bougnoule retourne dans ton pays"*, *"mange tes morts"...* de la part d'un individu. Ce dernier profère également des insultes à l'encontre de la communauté juive.

**Vendredi 3 septembre 2021 - PARIS (75017)**

Un individu a effectué un salut nazi au moment de la sortie des élèves d'une école juive, devant les parents présents et l'agent de sécurité.

**Dimanche 26 septembre 2021 - PARIS (75005)**

Un individu a appelé à plusieurs reprises une institution de la communauté juive, tenant des propos antisémites et menaçants en ces termes : *"on va vous égorger"*, *"vos races de m..."*, *"balle dans la tête Bam..."*. L'individu a également proféré des menaces à l'encontre du député Meyer Habib.

**Mardi 5 octobre 2021 - PAVILLONS-SOUS-BOIS (93320)**

Un homme de confession juive, portant une kippa, a été menacé par l'occupant d'une voiture qui s'arrête à sa hauteur, dirige une arme de poing dans sa direction et appuie sur la détente en imitant le bruit produit par une arme à feu, avant de s'enfuir.

**Mardi 12 octobre 2021 - NANTERRE (92000)**

Une enseignante de confession juive a été insultée pendant son cours de "*Juive de m\*\*\**" par l'un de ses élèves.

**Jeudi 2 décembre 2021 - METZ (57000)**

Quatre étudiants en licence d'Histoire ont été interpellés pour avoir échangé des propos à caractère raciste et antisémite dans des salles de cours, au travers de la messagerie Discord, au sein d'un groupe appelé "la milice".

**Mardi 7 décembre 2021 - NEUILLY-SUR-SEINE (92200)**

Au moment de la sortie des élèves, un individu a insulté et menacé les agents de sécurité, qui lui demandaient de s'éloigner, en ces termes : "*Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a ?*", "*vous êtes de la sécurité, vous allez faire quoi ?*", "*sales juifs, je vais tous vous massacrer*", "*je vais faire un carnage*". Ce dernier était passé devant l'établissement quelques jours auparavant, au moment de l'entrée des élèves, avait craché devant les agents de sécurité puis avait continué son chemin.

**Vendredi 10 décembre 2021 - PÉRIGUEUX (24000)**

Durant un cours d'Histoire, un élève a tenu des propos ironiques et irrespectueux sur l'extermination des juifs durant la Seconde Guerre mondiale en évoquant le prénom d'une victime nommée Samuel. Par la suite, ce même élève a publié sur un réseau social un montage photo de cette victime, derrière une douche avec une croix gammée et l'étoile de David.

**Samedi 11 décembre 2021 - PALAISEAU (91120)**

Au cours d'une manifestation contre le pass sanitaire, des participants ont comparé l'obligation du port du masque avec celui de l'étoile jaune et la déportation des Juifs dans les camps de concentration durant la Seconde Guerre mondiale.

**Vendredi 24 décembre 2021 - PARIS (75020)**

Une septuagénaire de confession juive a été menacée et insultée en ces termes : "*sale juive !*", "*tu ne feras pas ton chabbat*", "*tu vas crever, sal\*\*\*, con\*\*\*\**", par une voisine. Cette dernière a arraché sa mezouza, déposé des débris sur le palier et dégradé la porte de l'appartement de la victime à coups de marteau. Plusieurs plaintes ont été déposées.

**TRACT ET COURRIER****Vendredi 29 janvier 2021 - VILLERS-COTTERÊTS (02600)**

Une lycéenne a découvert un message scotché sous sa chaise comportant un drapeau palestinien, des croix gammées et les inscriptions suivantes : "*hop à la douche, sale juive de m\*\*\*, on sait que ta grand-mère habite en Israël*".

**Jeudi 18 février 2021 - CYBER**

Un mail de menaces et d'injures antisémites, rédigé en ces termes : "*Youpine véreuse*", "*prépare-toi, bientôt les camps à nouveau*", "*cette fois-ci ce sont les musulmans qui vont vous faire la peau*" a été adressé à Yaël Braun-Pivet, députée de la 5e circonscription des Yvelines et présidente de la commission des lois à l'Assemblée nationale, sur sa messagerie professionnelle.

**Mardi 9 mars 2021 - MARSEILLE (13010)**

Un courrier, adressé aux membres du syndicat des copropriétaires d'un immeuble, comprend au verso le message manuscrit suivant : "*A... LE SIONISTE - SALE JUIF - JE VAIS TE TUER - LA GARDE A VUE ET LE TRIBUNAL TU VAS PAYER TRES TRES CHERE - L'AGRESSION CE N'EST QU'UN AVERTISSEMENT - LA PROCHAINE FOIS LE CERCUEIL - TU VAS FINIR*"

*COMME UN CHIEN - SALE JUIF PENSE A HALIMI*". L'auteur de la lettre a également dessiné des croix gammées, un cercueil et une étoile de David, et collé un morceau de lame de cutter.

**Lundi 29 mars 2021 - HERISSART (80260)**

Un lycéen a vu son compte École Directe - servant à dialoguer avec les professeurs - piraté par l'envoi de messages à caractère antisémite. Une photo d'un camp de concentration a été jointe à l'un des messages.

**Vendredi 21 mai 2021 - TOULOUSE (31000)**

Un courrier accusant les rescapés de la Shoah *"devenus à leur tour des assassins et les bourreaux des palestiniens, utilisant les mêmes procédés que les nazis"* a été adressé à une association de la communauté juive.

**Mercredi 9 juin 2021 - BÉZIERS (34500)**

La communauté juive de Béziers a reçu un courrier dans lequel l'auteur déclare être en possession de deux kalachnikovs ainsi que de munitions et menace la synagogue d'une attaque. Des insultes sont également proférées à l'encontre de la communauté, en ces termes : *"race de m..."*, *"parasites, cancer de l'humanité..."*, *"j'attendrai que les synagogues soient bien pleines de vermine pour faire plus de carnage que le bataclan"*, *"...ensuire j'irai voir mon cher ami ménard, sa femme, .....et je viderai mon chargeur dessus"*.

**Jeudi 10 juin 2021 - LA GRANDE MOTTE (34280)**

Le rabbin d'une synagogue a reçu un courrier de menaces, en ces termes : *"je suis très armé, j'ai plusieurs kalachnikov et beaucoup de munitions"*, *"j'attendrai que votre p\*\*\* de synagogue de m\*\*\*soit bien pleine....je ferai un nettoyage de plus de la vermine juive"*. L'auteur nie également l'existence des camps de concentration et la Shoah, et qualifie les Juifs de *"cancer de l'humanité"*, *"race de m\*\*\*\*"* et de *"vermine juive"*.

**Lundi 26 juillet 2021 - MARCHENOIR (41370)**

Une copie d'une ordonnance allemande de 1942, interdisant aux Juifs la fréquentation de certains lieux publics, accompagnée du titre "Résistance", a été apposée sur une vitrine.

**Mardi 10 août 2021 - CYBER**

Un site antisémite, répertoriant des personnalités françaises et internationales de confession juive du monde médiatique et culturel, a été signalé au Parquet de Paris.

**Lundi 27 septembre 2021 - CYBER**

Sur Twitter, un internaute a dénoncé l'existence, sur la messagerie Télégram d'un groupe nommé "les vilains fachos". Ce groupe a appelé à dénoncer tous les Juifs "responsables" de la crise sanitaire du Covid 19.

**Samedi 16 octobre 2021 - ROMAINVILLE (93230)**

De vieilles coupures de presse, recouvertes d'inscriptions antisémites, telles que : *"Banquiers juifs ripoux"*, *"Pouvoir juif menace planétaire"* et de propos anti-francs-maçons, ont été déposées dans des boîtes aux lettres de la ville.

**Mardi 2 novembre 2021 - PARIS (75016)**

Le gérant d'un restaurant a reçu un courrier en ces termes : *"sale race de mort de sale juif, nous les arabes on va tous vous crever, on aura ta peau à toi et tous tes enfants, sale race"*.

**Lundi 8 novembre 2021 - SAINT-OMER (62500)**

Le proviseur d'un lycée a reçu de la part d'un parent un courriel l'accusant d'abus de pouvoir et arborant une photo de lui avec une étoile jaune, semblable à celle portée par les Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, comportant la mention *"sans vaccin"*. Ce courrier fait suite à celui du chef d'établissement rappelant l'importance des gestes barrières dans la lutte contre la Covid-19.

## INSCRIPTION

### **Vendredi 8 janvier 2021 - COGNIN (73160)**

Des inscriptions antisémites "*Mort aux juifs, NZS Kiez, Free Palestine, youpins, assassins*" ainsi que deux croix gammées ont été découvertes sur la façade d'un centre sportif.

### **Mercredi 13 janvier 2021 - FOUGERES (35300)**

Un couple a retrouvé des tags insultants à caractère antisémite, une croix gammée, une étoile de David et un signe anarchiste sur le portail et le muret de leur maison. Il avaient constaté la veille des débris dans la cour et leur sonnette arrachée.

### **Lundi 18 janvier 2021 - PARIS (75018)**

Deux prénoms Jacob et Serge, ainsi qu'une étoile de David, ont été peints sur le rideau de fer d'une boutique de vêtements. D'autres tags similaires ont été retrouvés sur deux autres boutiques à quelques mètres.

### **Jeudi 4 février 2021 - EVREUX (27000)**

Une toile de Renée Lévi, exposée dans la cour du Musée d'art d'Evreux, a été dégradée par un tag représentant une croix gammée.

### **Samedi 20 février 2021 - MARSEILLE (13010)**

L'inscription "JUIF", réalisée à la bombe de peinture noire, a été retrouvée en plusieurs endroits de la ville, principalement sur des avenues ou boulevards des 10e, 11e et 12e arrondissements. Les tags, au nombre d'une cinquantaine, ont été apposés sur des biens à proximité ou sur le cheminement de synagogues.

### **Samedi 20 février 2021 - LYON (69000)**

Les inscriptions "*Big et Fuck*" ainsi qu'une étoile de David ont été réalisées sur la devanture d'un magasin.

### **Lundi 22 février 2021 - CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS (28089)**

Dans une salle de cours, les inscriptions "*n\*\*\* les juifs, NTM, salade niçoise, c'est le Gaza*" ont été constatées.

### **Lundi 1er mars 2021 - GIERES (38610)**

Les inscriptions suivantes "*n\*\*\* vos mères... bandes de Juifs... brûler... bandes de pd... Gros FDP...*", réalisées au crayon, ont été retrouvées sur un panneau d'affichage se trouvant sur la porte d'entrée d'une école maternelle.

### **Mardi 16 mars 2021 - MACLAS (42520)**

Deux croix gammées ont été apposées sur des toilettes publiques. Le mot "*juif*" a été également inscrit et barré d'une croix rouge.

### **Samedi 20 mars 2021 - ERMONT (95120)**

Plusieurs inscriptions "*sale juif corona*" et "*sale juif corona bravo hitler*" ont été réalisées au marqueur sur le quai de la gare d'Ermont-Cernay.

### **Jeudi 1er avril 2021 - LE MANS (72000)**

Les inscriptions suivantes : "*mort aux juifs, dehors les noirs, je mets les juifs*" ainsi que des croix gammées et le nom d'Hitler ont été apposées dans les rues de la ville.

**Vendredi 9 avril 2021 - MACON (71000)**

Le pseudonyme "*Gaze les Juifs*" est apparu comme identifiant d'un participant lors d'une conférence via une application.

**Mardi 13 avril 2021 - LA JARRIE (17220)**

Les inscriptions "*n\*\*\* les juifs de m\*\*\*\**" et "*sal\*\*\*\**" ont été apposées sur le mur d'enceinte d'une habitation privée.

**Lundi 26 avril 2021 - GIRY (58700)**

L'inscription "*sale juif*", ainsi qu'une croix gammée, ont été réalisées à la peinture jaune sur les volets d'une habitation.

**Mercredi 5 mai 2021 - ARGELES-SUR-MER (66700)**

L'inscription "*Les Juifs Dehors*", signée Enzo, a été tracée sur la devanture d'un magasin dont le propriétaire est de confession juive.

**Mardi 11 mai 2021 - LE TEICH (33470)**

Deux croix gammées, ainsi que les inscriptions "*Hitler*" et "*à mort les juifs*", ont été réalisées sur la façade d'un centre culturel.

**Jeudi 13 mai 2021 - MONTREUIL (93100)**

La porte du cabinet d'un médecin de confession juive a été taguée par des menaces et des inscriptions antisémites, telles que : "*crève, sale juif*", "*tuez-le*", "*mort à toi*". Le lendemain, l'auteur a été surpris en flagrant délit de récidive et interpellé.

**Dimanche 23 mai 2021 - SAINT-JEAN-LA-POTERIE (56350)**

Les inscriptions "*vive le roi - vive hitler*", ainsi que deux croix gammées, ont été réalisées à la bombe de peinture noire sur une passerelle en bois.

**Lundi 24 mai 2021 - NAVARRENX (64190)**

Dans un collège de la commune, l'inscription "*sale juif*" ainsi que plusieurs croix gammées ont été constatées sur le casier d'un élève de confession juive.

**Dimanche 30 mai 2021 - CUFFY (18000)**

L'inscription "*les Juifs au four*", accompagnée de plusieurs croix gammées et de symboles SS, ont été retrouvés au sol du Pont-Canal.

**Mercredi 14 juillet 2021 - SALON-DE-PROVENCE (13300)**

Lors du défilé du 14 juillet, une manifestante, assise face à la tribune officielle, affichait une pancarte à ses pieds sur laquelle était dessinée une étoile jaune comportant la mention "*vaccin*".

**Samedi 17 juillet 2021 - TOULOUSE (31000)**

Lors d'une manifestation d'opposants au vaccin anti-Covid, des manifestants ont affiché l'étoile jaune, détournant ainsi ce symbole de la persécution des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, pour en faire un parallèle avec la politique sanitaire du gouvernement et la dictature nazie qui a mené à l'extermination des Juifs.

**Samedi 17 juillet 2021 - PARIS (75007)**

Lors d'une manifestation d'opposants au vaccin contre la Covid-19, des portraits à l'effigie du président de la République, du Premier ministre Jean Castex et de l'ancienne ministre de la Santé Agnès Buzyn ont été affublés de la moustache d'Hitler.

**Mardi 27 juillet 2021 - TARNOS (40220)**

L'inscription *"les Juifs nous tue"* a été réalisée à la bombe de peinture sur un bunker, situé sur la plage du Métro. Par ailleurs, l'inscription *"Vaccinon Attal"*, suivie d'une étoile de David, faisant référence au dispositif de discrimination et de marquage imposé aux Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, a également été apposée au même endroit.

**Samedi 31 juillet 2021 - LA PÉROUILLE (36350)**

Des inscriptions antisémites telles que : *"sauf pour cramer les Juifs"*, *"jeux interdi"* et *"j'aime hitler mais pas les juifs"* ont été relevées sur des panneaux de signalisation, sur des jeux pour enfants et dans des toilettes publiques.

**Mercredi 4 août 2021 - BELLEY (10410)**

Plusieurs inscriptions à caractère raciste et antisémite, accompagnées de croix gammées et de références à l'Allemagne nazie, réalisées à la bombe de peinture, ont été relevées en plusieurs endroits de la commune.

**Samedi 7 août 2021 - METZ (57000)**

Lors d'une manifestation anti-pass sanitaire, une jeune femme a brandi une pancarte où il était inscrit *"Mais Qui"*, accompagné d'une dizaine de noms, Macron, Soros, Buzyn, Attali, Salomon... Ce slogan rendrait les Juifs responsables de la pandémie.

**Samedi 14 août 2021 - BESANÇON (25000)**

Des pancartes affichant des inscriptions à caractère antisémite ont été brandies durant une manifestation contre le pass sanitaire. Une première pancarte portait l'inscription *"Le Génocide des Goyim/great reset = tikkon olam"*, désignant les Juifs comme ceux qui aspirent à éliminer tous les non-Juifs. Une seconde pancarte portait également les mentions *"Qui"*, ainsi que *"je suis Cassandre"*.

**Mardi 24 août 2021 - GRENOBLE (38000)**

Lors d'une manifestation anti-pass sanitaire, une personne a brandi une pancarte avec l'inscription suivante : *"Je suis Cassandre"* ainsi que les noms de personnalités du journalisme, du spectacle, de la finance et de la politique de confession juive, en soutien à Cassandre Fristot, auteure de la pancarte antisémite brandie à Grenoble les 7 et 14 août 2021.

**Jedi 26 août 2021 - GUIPAVAS (29490)**

L'inscription *"QUI"* a été apposée au marqueur sur le portrait de Simone Veil, situé devant l'espace culturel qui porte son nom.

**Vendredi 27 août 2021 - SAINTE-FEYRE (23000)**

L'établissement de santé MGEN a été tagué avec l'inscription *"centre sorossien d'euthanasie différée"*, en référence à Georges Soros, le milliardaire américain de confession juive, devenu un bouc émissaire dans les sphères complotistes et antisémites.

**Mardi 31 août 2021 - ROUELLES (76610)**

Deux croix gammées ont été apposées sur la façade de la mairie assorties de l'inscription *"Mais QUI?"* en référence aux déclarations antisémites d'un général français à la retraite, le 18 juin sur CNews.

**Samedi 4 septembre 2021 - BASTIA (20200)**

Sur le trajet emprunté par les opposants au pass sanitaire, des inscriptions antisémites et hostiles à Israël ainsi que des étoiles de David ont été apposées sur des affiches rappelant l'obligation du port du masque. Lors de la manifestation du 4 septembre, un individu ayant au cours de la manifestation du 28 août tenu des propos antisémites s'est illustré en effectuant un salut nazi.

**Samedi 18 septembre 2021 - AUTUN (71400)**

Lors d'une manifestation contre le pass sanitaire, deux pancartes à connotation antisémite ont été brandies. La première mentionnait : *"tout ce qu'a fait Hitler était légal?"* et la seconde : *"QUI? MENT?"*, la lettre "Q" étant ornée de cornes de diable, faisant référence au message antisémite déjà apparu dans de telles manifestations.

**Mercredi 20 octobre 2021 - BAGNOLET (93170)**

Deux familles de confession juive, vivant au même étage d'une résidence, ont découvert un papier scotché sur le mur de leur palier et sur lequel était inscrit : *"sales juives dehors"*.

**Dimanche 31 octobre 2021 - NEUILLE-PONT-PIERRE (37360)**

Des inscriptions ont été apposées à la bombe de peinture sur l'enseigne du collège portant le nom de Simone Weil : un cœur, une croix gammée, un sexe masculin ainsi que *"vieille yuden"*, à proximité du nom de Simone Weil.

**Mercredi 29 décembre 2021 - SAINT-CARADEC (22600)**

Des croix gammées et des inscriptions telles que *"youpin en taule"*, *"vax ze jews"*, *"Soral a raison"*, ou *"siege heil"*, ont été réalisées sur des pieds d'éoliennes de la commune.





### **3. EXTRAITS DE LA LISTE DES CONDAMNATIONS PRONONCÉES EN 2021**



**MEURTRE DE MIREILLE KNOLL****23 mars 2018 - PARIS (75011)****Rappel des faits**

Alertés par des voisins voyant s'échapper de la fumée d'un appartement, les pompiers découvrent à leur arrivée le corps de Mireille Knoll, une octogénaire de 85 ans, de confession juive, assassinée. Son corps, en travers de son lit médicalisé, est calciné aux deux tiers et lardé de 11 coups de couteau.

Mireille Knoll était une rescapée de la Shoah. Elle avait fui Paris à l'âge de 9 ans pour échapper à la Rafle du Vél' d'Hiv'.

Son meurtrier est le fils de sa voisine, qu'elle avait vu grandir et à qui elle ouvrait sa porte en toute confiance.

**Procès des auteurs présumés****26 octobre au 10 novembre 2021****Cour d'Assises de Paris**

Les deux accusés, Yacine Mihoub (32 ans) et Alex Carrimbacus (25 ans) – qui s'étaient connus en prison – se sont toujours renvoyé la responsabilité du meurtre de Mireille Knoll.

***Yacine Mihoub a été reconnu coupable du meurtre de Mireille Knoll et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de 22 ans.***

***Son complice, Alex Carrimbacus, a été acquitté pour le meurtre de Mireille Knoll mais a été condamné à une peine de 15 ans de réclusion, assortie d'une peine de sûreté de deux tiers, pour vol aggravé chez la victime.***

***Reconnue coupable d'avoir détruit des objets et nettoyé l'arme du crime, Zoulikha Khellaf, la mère de Yacine Mihoub, a été condamnée à 3 ans de prison, dont un an ferme, aménagé à domicile sous surveillance électronique.***

Le caractère antisémite du meurtre et du vol a été retenu par la Cour d'Assises, de même que la circonstance aggravante de la vulnérabilité de Mireille Knoll, 85 ans et très affaiblie par la maladie de Parkinson.

Le 12 novembre 2021, Yacine Mihoub a fait appel de sa condamnation.

Après avoir également fait appel le 17 novembre 2021, Alex Carrimbacus s'est désisté.

## SEQUESTRATION, VIOLENCE ET VOL AU DOMICILE D'UNE FAMILLE JUIVE

**8 septembre 2017 – LIVRY-GARGAN (93190)**

### Rappel des faits

Dans la nuit du 7 au 8 septembre, un couple de retraités, âgés respectivement de 84 et 74 ans, ainsi que leur fils de 48 ans ont été séquestrés et violemment battus dans leur pavillon par trois cambrioleurs. Ces derniers leur ont porté des coups violents, ligotés et les ont menacés, armés d'un tournevis et d'un couteau, en ces termes : *"vous êtes juifs, nous savons que les juifs ont beaucoup d'argent... Vous êtes des gâtés... Si vous ne donnez pas ce qu'on demande, on vous tue"*.

Les UMJ ont délivré 7 jours d'ITT au couple et 4 jours d'ITT à leur fils.

Leur butin s'éleva à quelques centaines d'euros, des bijoux et les cartes bancaires des victimes.

Le 27 novembre 2017, cinq suspects, âgés de 19 à 50 ans, sont interpellés en Seine-Saint-Denis, à Clichy-sous-Bois, Tremblay-en-France et Neuilly-sur-Marne dont deux extraits de prison où ils étaient incarcérés pour d'autres faits.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2017, ils sont mis en examen.

### Procès des auteurs présumés

**22 juin au 2 juillet 2021**

#### Cour d'Assises de Seine-Saint-Denis

Neuf personnes, huit hommes et une femme, sont jugés à partir du 22 juin devant la Cour de Bobigny pour séquestration, vol et recel de bien aggravés par le préjugé antisémite que « juif = argent ».\*

***Le meneur du trio, Soumaïla B. (23 ans) est condamné à 12 ans de réclusion.***

***Les deux autres complices, Abdoulaye D. (24 ans) et Mohamed L.M. (22 ans) écopent respectivement de 7 et 8 ans de prison.***

***L'homme de 53 ans, considéré comme le commanditaire, est condamné à 10 ans de prison.***

***Des peines plus légères, allant de 3 à 5 ans, ont été prononcées contre les quatre receleurs et contre la jeune femme ayant effectué des retraits aux distributeurs avec les cartes bancaires des victimes.***

Les accusés n'ont pas fait appel de leur condamnation.

\* Selon l'avocat des victimes, Me Marc Bensimhon, ce verdict fera jurisprudence : « le préjugé antisémite selon lequel vous êtes juif, donc vous avez de l'argent et on peut ainsi vous agresser, est considéré par la Cour d'Assises comme un acte antisémite à part entière. C'est la première fois qu'une chambre criminelle rend une telle décision. Sur le plan de la justice et du droit, c'est une avancée très importante ». (source : France Bleu)

**Audience du 14 janvier 2021****Affaire C. / Rappel des faits****7 janvier 2021 - STRASBOURG (67000)**

Un livreur de chez Deliveroo a refusé de prendre une commande dans deux restaurants caché sous prétexte qu'il s'agissait de nourriture israélienne et qu'il ne voulait pas livrer des Juifs.

***L'auteur, jugé en comparution immédiate, a été condamné à :***

***- 4 mois de prison ferme***

***- à verser 1000 euros à chacun des restaurateurs***

***- à verser des D&I aux associations qui s'étaient portées partie civile***

***L'auteur a fait l'objet d'une ordonnance d'expulsion du territoire national.***

**Audience du 28 janvier 2021****Affaire C. / Rappel des faits****4 janvier 2020 - CYBER**

Un individu a posté de nombreux messages haineux sur le réseau social "VK" (réseau similaire à Facebook), exprimant des menaces et des propos antisémites concernant les dîners organisés par le CRIF. Il menace directement le CRIF de violences, voire de mort à l'encontre de la communauté juive de France. Il a également posté la page Google du CRIF avec toutes les coordonnées affichées, invitant les gilets jaunes à venir sur place pour "reprendre le pouvoir". Il incite ouvertement : "si tu fais péter le diner du Crif tu win (gagne) la guerre ou pas ? lol", accompagnés d'émoticônes de bombes et d'explosions.

***L'auteur a été condamné à deux ans de prison dont un avec sursis, assortis d'une obligation de soins et l'interdiction de posséder des armes.***

**Audience du 1er février 2021****Affaire K. / Rappel des faits****24 novembre 2020 - MULHOUSE (68100)**

Plusieurs bâtiments du centre-ville ainsi que la stèle érigée en mémoire du grand Rabbin Jacob Kaplan ont été tagués "Juif=M..." avec une bombe aérosol.

***L'auteur des faits a été condamné à un an de prison, dont trois mois avec sursis probatoire.***

**Audience du 17 avril 2021****Affaire A. / Rappel des faits****29 mars 2021 - SARCELLES (95200)**

De retour de la synagogue, trois jeunes de confession juive sont alertés par les cris d'une femme "attention il a un couteau" et remarquent un individu se dirigeant vers eux un couteau à la main. Les victimes s'éloignent de l'agresseur qui est rapidement neutralisé et interpellé.

***L'agresseur présumé, en situation irrégulière, a été expulsé vers le Pakistan dans le cadre d'une obligation de quitter le territoire.***

**Audience du 25 mai 2021****Affaire Z. / Rappel des faits****14 avril 2021 - PARIS (75016)**

Un adolescent de confession juive a été menacé et séquestré dans un square par deux individus qui le rackettaient depuis plusieurs mois, dans le but de lui extorquer à nouveau de l'argent. Pendant l'agression, ces derniers lui ont demandé s'il était juif et continué à lui demander de l'argent. Devant son refus, ils l'ont menacé en ces termes : *"je crois qu'on va le planter", "évite des ennuis à ta mère, elle aimerait pas que tu rentres en sang"..."on va te mettre dans une cave, tu vas pleurer et tu vas payer"*. Puis l'un d'eux a mis la main dans sa sacoche en disant *"fais gaffe que je ne le sorte pas,"*, laissant penser qu'il était en possession d'une arme. Les agresseurs ont laissé repartir la victime lui exigeant de leur remettre 1.000 euros le lendemain.

***Un des deux agresseurs, majeur, a été condamné à :***

- 6 mois de prison avec sursis avec une mise à l'épreuve de 5 ans***
- 10 jours de TIG***
- l'interdiction de s'approcher ou d'entrer en contact avec la victime pendant 3 ans***
- verser 800 € de D&I à la victime au titre du préjudice moral***

**Audience du 25 mai 2021****Affaire C. / Rappel des faits****26 avril 2020 - RENNES (35000)**

Un individu a tenu des propos à caractère antisémite et négationniste devant la caméra d'un lieu de culte, tels que *"rendez-nous l'argent", "Arrêtez de réécrire nos livres d'histoire"*. Ces propos étaient accompagnés de gestes obscènes.

***L'auteur a été condamné à :***

- 5 mois de prison avec sursis, avec obligation d'effectuer un travail, des soins et un stage de citoyenneté***
- verser 400 € au titre du préjudice moral***
- 600 euros au titre de l'article 475-1***

*Affaire suivie par un avocat du SPCJ.*

**Audience du 3 juin 2021****Affaire E. / Rappel des faits****8 mars 2019 - SAINT-GRATIEN (95210)**

Un homme de confession juive portant une kippa marchait dans la rue quand il a été interpellé par un individu, sans raison pour l'insulter en ces termes : *"sale Juif"*.

***Le prévenu a été condamné à 500 euros d'amende avec sursis et à verser 200 euros de D&I à la victime.***

*Affaire suivie par un avocat du SPCJ.*

**Audience du 17 septembre 2021****Affaire L. / Rappel des faits****13 septembre 2021 - STRASBOURG (67000)**

Une femme de confession juive, accompagnée de ses trois enfants, a été menacée dans un parc (à proximité de la grande synagogue) par un individu en ces termes : *" je vais vous mettre dans un trou en deux minutes... vous êtes des nazis et... moi je suis kurde et turc ... moi je tolère tout le monde ... le parc des contades vous considérez qu'il appartient aux juifs ! "*. L'individu a ensuite quitté le parc puis est revenu plus tard et a à nouveau proféré des menaces en ces termes : *"qu'il allait me mettre dans un trou en deux minutes", "qu'il sortait de prison avec son frère et que c'était à nous de faire de la prison maintenant"*.

**L'auteur a été condamné à :**

- **3 mois de prison ferme**
- **3 mois avec sursis**
- **interdiction de fréquenter le parc des Contades**

**Audience du 20 octobre 2021****Affaire P. / Rappel des faits****7 août 2021 - METZ (57000)**

Lors d'une manifestation anti-pass sanitaire, une jeune femme a brandi une pancarte où il était inscrit "Mais Qui", accompagné d'une dizaine de noms, Macron, Soros, Buzyn, Attali, Salomon... Ce slogan rendrait les Juifs responsables de la pandémie.

**L'auteure a été condamnée à :**

- **6 mois de prison avec sursis**
- **verser 1 euro symbolique et 300 euros à huit des treize organisations parties civiles**

**Audience du 21 octobre 2021****Affaire B. / Rappel des faits****19 décembre 2020 - CYBER**

Lors de l'élection de Miss France 2021, une candidate de confession juive, ayant fait part des origines israéliennes de son père, a été la cible de propos antisémites sur les réseaux sociaux : *"Tonton Hitler a oublier d'exterminer Miss Provence", "Israël n'est pas un pays", "F..k Israël Miss France de m...", "Miss Provence vient de perdre rien qu'en disant que son père venait d'Israël"*.

**Sept des huit prévenus ont été condamnés à :**

- **des amendes allant de 300 à 800 euros**
- **verser 1 euro symbolique de D&I à plusieurs associations parties civiles**

**Quatre d'entre eux devront en outre suivre un stage de citoyenneté de 2 jours.**

**Audience du 12 novembre 2021****Affaire S./Rappel des faits****13 juillet 2021 – CRAN-GEVRIER (74960)**

Une famille de confession juive a été insultée et menacée par un voisin, en ces termes : "*Bande de con..., fils de p..., israéliens de m...*", "*on va ouvrir les fours, ça vous fera du bien*". Et s'adressant à l'époux "*Tu veux que je sorte le flingue ? Je suis armé*". En 2019, le voisin avait également insulté la victime en ces termes "*sale juif de m...*".

***L'auteur a été condamné à :***

- 4 mois de prison avec sursis***
- 23 mois de mise à l'épreuve***
- obligation de soins***

**Audience du 24 novembre 2021****Affaire A./Rappel des faits****22 août 2021 – PARIS (75003)**

Un homme de confession juive, se trouvant devant une synagogue pour filtrer les invités assistant à un mariage, a été menacé par un individu qui tentait de pénétrer dans les lieux. Ce dernier a brandi son poing pour frapper la victime en le menaçant de mort en ces termes : "*je vais te brûler toi et tes fils, je vais brûler la synagogue, ton cœur va s'arrêter de battre ce soir*". Il a également craché au visage de la victime avant de quitter les lieux.

***L'auteur a été condamné à 3 mois de prison avec sursis et à verser 1400 euros de D&I à la victime.***

*Affaire suivie par un avocat du SPCJ.*

**Audience du 16 décembre 2021****Affaire A./Rappel des faits****14 mai 2021 – PARIS (75017)**

Alors qu'il récite la prière de chabbat, un père de famille est menacé en ces termes : "*baissez le ton, ou voilà*" – en désignant deux cartouches tenues dans sa main – par un voisin de palier venu sonner à sa porte. L'individu revient sur le palier avec une enceinte diffusant de la musique orientale en hurlant : "*Allah akbar*" à plusieurs reprises.

***L'auteur a été condamné à 2 mois de prison avec sursis probatoire : obligation de soins et interdiction d'entrer en contact avec la victime.***

*Affaire suivie par un avocat du SPCJ.*

\*ITT : Incapacité Totale de Travail.

\*D&I : Dommages et Intérêts.





## 4. ILS EN PARLENT...

Le meurtrier de Sarah Halimi ne sera pas jugé Par Henri Seckel Le Monde (15/04/2021)	66
Pancarte « Mais qui ? » Par Rudy Reichstadt Le Monde (10/08/2021)	69
Le retour de l'antisémitisme d'extrême droite décomplexé Par Cécile Chambraud et Louise Couvelaire Le Monde (18/08/2021)	72
Affaire Mireille Knoll : « Par lâcheté, on a refusé de regarder en face le nouvel antisémitisme » Par Ronan Planchon, entretien avec Georges Bensoussan Le Figaro (26/10/2021)	76

## LE MEURTRIER DE SARAH HALIMI NE SERA PAS JUGÉ

PAR HENRI SECKEL

LE MONDE (15/04/2021)

**La Cour de cassation a confirmé, mercredi, l'irresponsabilité pénale de Kobili Traoré, dont le discernement était « aboli » au moment des faits, selon plusieurs experts psychiatres.**

Kobili Traoré ne sera pas jugé pour le meurtre de Sarah Halimi. La Cour de cassation a mis fin à quatre ans d'un vif débat médico-légal en rejetant, mercredi 14 avril, le pourvoi formulé par la famille de cette femme, une retraitée parisienne de confession juive âgée de 65 ans, tuée à son domicile parisien en avril 2017, qui contestait l'irresponsabilité pénale de son meurtrier prononcée, en décembre 2019, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris.

Cette dernière s'appuyait sur trois expertises psychiatriques qui avaient unanimement conclu qu'au moment de rouer de coups la victime, puis de la jeter par la fenêtre aux cris de « Allah Akbar » et « J'ai tué le sheitan [diable en arabe] », Kobili Traoré, son voisin musulman de 27 ans – qui a reconnu les faits et se trouve actuellement interné en hôpital psychiatrique –, était sous l'emprise d'une « bouffée délirante aiguë » induite par sa consommation de cannabis – jusqu'à quinze joints par jour.

Mais si les deux dernières expertises estimaient que cette bouffée délirante avait entraîné une « abolition » du discernement, excluant automatiquement la tenue d'un procès, la première affirmait que l'abolition « ne [pouvait] être retenue du fait de la prise consciente et volontaire régulière de cannabis en très grande quantité », et qu'il convenait donc de retenir une simple « altération » du discernement du mis en cause, jugé de ce fait « accessible à une sanction pénale ». « Le crime de Kobili Traoré est un acte délirant et antisémite », avait ainsi écrit dans son rapport le psychiatre Daniel Zagury.

Tels étaient le 3 mars, les termes des débats devant la Cour de cassation, qui avaient tourné autour de l'interprétation de l'article 122-1 du code pénal : « N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. »

### « Le droit actuel est insuffisant »

« La loi vise le trouble psychique et non pas la consommation de stupéfiants ou d'alcool », avait plaidé l'avocat Emmanuel Piwnica, qui représentait la famille Halimi, et avait demandé aux magistrats de « reconnaître que l'utilisation de produits stupéfiants ne peut servir de base à une cause d'irresponsabilité pénale ».

« La loi ne distingue pas selon la cause de l'abolition du discernement, avait répondu Patrice Spinosi, avocat de la défense. Il n'est nullement prévu une exemption d'irresponsabilité pénale lorsque l'infraction a été commise par le consommateur d'une substance stupéfiante. » « Aucun élément du dossier n'indique que la consommation de stupéfiants ait été effectuée avec la conscience qu'elle pouvait déclencher cette bouffée délirante », avait-il ajouté.

L'avocate générale Sandrine Zientara était allée dans le même sens, et avait requis le rejet du pourvoi, tout en reconnaissant que le droit « n'apportait pas une réponse adaptée à la

situation » : « Il est possible d'estimer que le droit actuel est insatisfaisant. L'application de la loi entraîne bien ici une impunité totale, alors qu'il y a eu une faute, dont les conséquences, même non voulues et non anticipées, ont mené à la mort de Sarah Halimi. Le droit, dans cette affaire, a suscité une très grande incompréhension du corps social. »

Dans son arrêt rendu mercredi, la Cour de cassation a appliqué strictement le droit, en suivant l'« appréciation souveraine » de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris qui a, « sans insuffisance ni contradiction », conclu à l'irresponsabilité pénale de Kobili Traoré. L'arrêt rappelle que l'article 122-1 « ne distingue pas selon l'origine du trouble psychique ayant conduit à l'abolition du discernement ». Dès lors que ce trouble, même éphémère, a été constaté par les experts psychiatres, peu importe qu'il provienne d'une pathologie ou d'une consommation de cannabis, la loi veut qu'il n'y ait pas de procès.

« Peu importe l'origine qui aboutit à l'état médical qui vous rend dangereux, la justice ne veut pas le savoir. Cela m'apparaît consternant et injuste », a réagi Francis Szpiner, avocat des enfants de Sarah Halimi. Son confrère Gilles-William Goldnadel, qui défend une sœur de la victime, déplore que, compte tenu d'une « contradiction » entre les experts, la Cour de cassation « n'ait pas laissé à la cour d'assises le soin d'arbitrer entre eux ». Muriel Ouaknine-Melki, autre avocate de la famille Halimi, a annoncé vouloir porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), ultime recours dont ni Me Goldnadel ni Me Szpiner ne sont partisans.

### Réécrire l'article 122-1

« Désormais, on peut dans notre pays torturer et tuer des juifs en toute impunité », s'est indigné sur Twitter Francis Kalifat, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), tandis que la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) déplorait qu'un procès ne puisse se tenir : « Un drame supplémentaire qui s'ajoute à cette tragédie. »

« On peut comprendre la frustration des victimes en l'absence de procès, reconnaît Me Spinosi. Mais en l'état actuel, notre droit refuse le jugement des actes de ceux dont le discernement a été aboli. » Pour Thomas Bidnic, avocat de Kobili Traoré, « c'est une décision conforme au droit. La Cour de cassation a résisté à la démagogie ambiante ». Dans un communiqué commentant sa décision, la Cour réitère que « la loi sur l'irresponsabilité pénale ne distingue pas » les causes de l'abolition du discernement, et conclut : « Le juge ne peut pas distinguer là où le législateur ne distingue pas. »

Le législateur distinguera peut-être bientôt. Plusieurs propositions de loi visant à modifier le droit sur cette question ont été déposées depuis 2020. La dernière en date, présentée par plusieurs dizaines de sénateurs le 25 mars, propose de réécrire l'article 122-1, afin que le « trouble psychique ou neuropsychique » à l'origine de l'abolition du discernement n'exonère de responsabilité pénale l'auteur d'une infraction que s'il est « issu d'un état pathologique ou d'une exposition contrainte aux effets d'une substance psychoactive ». De sorte qu'une bouffée délirante aiguë provoquée par la consommation volontaire de cannabis ne pourrait plus, comme c'est le cas pour Kobili Traoré, être une cause d'irresponsabilité pénale et empêcher la tenue d'un procès.

Une mission pluridisciplinaire sur la responsabilité pénale lancée en juin 2020 par l'ancienne garde des sceaux, Nicole Belloubet, et chargée de plancher sur une éventuelle modification du droit en la matière, doit remettre ses conclusions au ministre de la justice Eric Dupond-Moretti avant l'été.

**Quatre ans de procédure**

- 4 avril 2017 : Sarah Halimi est tuée chez elle, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris.
- 4 septembre 2017 : Une expertise psychiatrique estime que le discernement de Kobili Traoré était « altéré » au moment des faits.
- 11 juin 2018 et 18 mars 2019 : Deux autres expertises psychiatriques estiment que son discernement était « aboli ».
- 12 juillet 2019 : Alors que le parquet avait requis un procès aux assises pour « homicide volontaire » à caractère antisémite, les juges d’instruction estiment « plausible » l’abolition du discernement et saisissent la chambre de l’instruction de la cour d’appel de Paris.
- 19 décembre 2019 : La cour d’appel de Paris déclare Kobili pénalement irresponsable. La famille Halimi se pourvoit en cassation.
- 23 janvier 2020 : Les propos d’Emmanuel Macron évoquant un « besoin de procès » suscitent un tollé dans le monde judiciaire.
- 14 avril 2021 : La Cour de cassation rejette le pourvoi de la famille Halimi.

Source : Le Monde

**PANCARTE « MAIS QUI ? »**

PAR RUDY REICHSTADT

LE MONDE (10/08/2021)

**Rudy Reichstadt, directeur de l'observatoire du complotisme Conspiracy Watch, s'inquiète de la perméabilité du mouvement antirestrictions à certains codes antisémites à peine voilés.**

Stupeur, dégoût, incompréhension... lors des manifestations anti-passe sanitaire, dimanche 8 août, à Metz, une pancarte brandie par l'ancienne candidate du Front national Cassandra Fristot, intitulée « Mais qui ? », émaillée de plusieurs noms essentiellement juifs, a suscité l'émoi de la classe politique et des associations antiracistes.

Cette question rhétorique, « qui ? », est devenue, en quelques semaines, un code antisémite, depuis qu'elle a été adressée avec insistance sur CNews à l'ancien général Dominique Delarue, qui affirmait, sans vouloir prononcer le mot « juif » que les médias étaient contrôlés par « la communauté que vous connaissez bien ». Jusqu'à être reprise dans une manifestation contre les restrictions.

Rudy Reichstadt, fondateur et directeur de l'observatoire du complotisme Conspiracy Watch, s'inquiète de la perméabilité des discours contestataires à cet antisémitisme qui ne dit pas son nom, et dont l'existence est minimisée. Propos recueillis par William Audureau.

***Est-il possible d'avoir des doutes sur le caractère antisémite de cette pancarte ?***

Non, clairement. D'autant qu'il s'agit d'une pancarte parmi bien d'autres du même type, dont une promettant aux juifs un voyage en train « grâce à la révolte des Gentils ». Cette interrogation, « qui ? », fait partie des éléments de langage qui tournent sur le Web antisémite depuis quelques semaines.

L'antisémitisme ici est transparent. Il suffit d'avoir une légère familiarité avec ce type de discours pour s'apercevoir qu'il s'agit de désigner les juifs en esquivant, bien maladroitement, le reproche en antisémitisme. Il y a une quinzaine d'années, l'écrivain antillais Raphaël Confiant, dans un texte venant prendre la défense de Dieudonné, se proposait déjà de parler des juifs comme des « innommables ». Avec cette idée qu'on n'aurait soi-disant pas le droit de nommer les juifs sans être immédiatement accusé d'antisémitisme.

En réalité, ce tabou n'existe que dans la vision du monde paranoïaque des antisémites. Rien ni personne n'empêche de parler des juifs. Mais désigner une poignée de juifs à la vindicte en leur attribuant toutes sortes de crimes imaginaires ou en les accusant de contrôler les médias, l'économie ou la politique, cela, oui, c'est de l'antisémitisme. Et le plus banal qui soit.

***De nombreux opposants au passe sanitaire contestent l'interprétation qui en est faite, arguant que cette pancarte ne cible pas spécifiquement les juifs en général, mais des personnalités précises, dont certaines ne sont pas juives. Cette objection vous paraît-elle recevable ?***

Au centre de cette pancarte est écrit le mot « traîtres ». Or, ce qu'il faut comprendre, c'est que l'antisémitisme considère les juifs comme les membres d'un vaste complot, c'est-à-dire comme des traîtres congénitaux, précisément. C'est sans doute là un héritage de l'antijudaïsme chrétien, qui fit de Judas le « traître » par excellence.

Ce que nous enseigne aussi la longue histoire de l'antisémitisme, c'est que ses attaques n'ont jamais exclusivement visé des personnes juives. Non seulement l'antisémitisme invente des juifs en grossissant la part d'identité juive, même extrêmement ténue, que peut avoir tel ou tel individu –

voire en misant sur un faciès ou un patronyme simplement plausibles –, mais il s'en prend aussi aux « enjuivés », c'est-à-dire aux prétendus complices des juifs en trahison.

C'est Emile Zola caricaturé en porc dans la presse antisémite pendant l'affaire Dreyfus. C'est le thème du complot « judéo-maçonnique », où les francs-maçons sont présentés comme les marionnettes des juifs en même temps que des représentants de « l'anti-France ». Cette pancarte égrène les noms Rothschild, BHL, Attali, Soros, Drahi, etc. Tous sont des cibles récurrentes de la propagande antisémite depuis des années – et, s'agissant des Rothschild, depuis le XIXe siècle.

De sorte que cette pancarte n'est pas antisémite de manière contingente : je trouve qu'elle est au contraire, dans sa lâche ambiguïté et dans sa désignation de boucs émissaires littéralement démonisés – la première lettre du mot « qui » est par exemple affublée de deux cornes, les attributs du diable –, très emblématique de la passion antijuive. Si je devais le dire en d'autres termes : il n'y a pas beaucoup plus antisémite que cette pancarte.

***Peut-on imaginer que dans la foule des antirestrictions, certains n'aient pas conscience d'être en présence de marqueurs antisémites ?***

Oui, bien sûr. On ne peut pas se départir à cet égard d'une forme de charité interprétative. Il faut admettre que, pour une partie du public et sans doute aussi pour une partie des manifestants, les références et allusions que contient cette pancarte ne vont pas de soi. C'est pourquoi il est important d'en parler et de ne pas traiter cette affaire comme un faux problème, une bulle créée artificiellement par les médias.

L'antisémitisme est un univers de symboles et de signifiants en perpétuelle évolution. C'est aussi une sociabilité. Cette pancarte joue sur une forme de connivence en s'adressant à ceux qui sont à même d'en saisir le sens crypté. À tous les autres, elle fournit, comme dans un jeu de Cluedo, un certain nombre d'indices, leur laissant le soin de relier les points par eux-mêmes.

***De nombreux manifestants assurent au contraire se positionner du côté de la « résistance » au nazisme, parlent de « paSS » ou de « passe nazitaire », et associent celui-ci à l'étoile jaune, qui serait la prémisse d'un comportement totalitaire. Comment expliquer la coexistence de deux discours aussi incompatibles ?***

C'est un paradoxe qui n'est peut-être qu'apparent. On peut trouver contradictoire que cohabitent, dans ces cortèges antivax ou anti-passe sanitaire, des personnes identifiant leur sort à celui des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et d'autres accusant les juifs d'être à la source du Mal.

On peut aussi y voir une logique sous-jacente : en rapprochant le sort réservé aux non-vaccinés – quelques légers désagréments – de celui des juifs sous l'Occupation, on suggère que la situation d'hier – le nazisme – se répète ici et maintenant. Ce qui est inepte. Mais on sous-entend aussi que les persécutions antijuives n'étaient finalement pas si terribles qu'on le dit. Or, la relativisation du crime est toujours la première étape d'une entreprise d'effacement du crime.

***Certains arguent qu'il ne s'agit pas de minimiser la gravité de la Shoah, mais d'avertir que celle-ci a commencé par des signes distinctifs – ignorant que l'instauration de l'étoile jaune date de 1941. N'y a-t-il pas un problème de méconnaissance de l'histoire ?***

La date à laquelle le port de l'étoile jaune fut imposé est, je crois, secondaire ici. Dans cette manie consistant à essayer de capter la mémoire du génocide des juifs ou celle de l'apartheid, il y a un cynisme dénué de tout scrupule. Quant à ceux qui reprennent à leur compte ce genre d'analogies historiques par pure ignorance, on ne saurait trop leur conseiller d'ouvrir des livres.

Mais ce n'est pas seulement l'ignorance historique qui se donne à voir ici. C'est aussi un analphabétisme politique tout aussi inquiétant à un moment où de vrais régimes autoritaires, aux portes mêmes de l'Europe, éliminent purement et simplement leurs opposants. La

méconnaissance crasse de ce que fut le totalitarisme est le soubassement d'un recul de la culture démocratique, laquelle commence par savoir distinguer démocratie et dictature. Comment ne pas voir que la liberté de crier impunément toutes les semaines à la « dictature sanitaire » n'est justement possible que parce que nous ne vivons pas sous un régime dictatorial ?

***Par rapport au complotisme antisémite des années 1920, comment caractériser celui auquel nous sommes confrontés ? Il semble plus minoritaire, mais également plus insidieux.***

Ce qui se manifeste est un antisémitisme d'après Auschwitz, c'est-à-dire un antisémitisme honteux et, pour cette raison, largement inhibé. Plus personne ou presque ne se revendique ouvertement antisémite, comme on le faisait à l'époque de l'affaire Dreyfus. L'antisémitisme auquel nous sommes confrontés avance donc en oblique, il prend des détours. L'un de ses masques les plus connus est celui de l'antisionisme. Mais il se dissimule aussi fréquemment derrière la contestation du « mondialisme » ou de ce que la comploosphère appelle désormais le « covidisme ».

Cet antisémitisme est assurément minoritaire dans l'opinion, mais il se déploie sans frein sur les réseaux sociaux. Une récente étude britannique montre que 90 % des contenus antisémites signalés sur Facebook et Twitter ne sont pas modérés. Cela contribue à le normaliser, à en faire un élément familier du décor. Or, la banalisation de l'imaginaire complotiste et antisémite sur Internet a déjà des effets dans la réalité.

En 2020, après des mois de campagne antisémite contre elle et son époux sur Internet, Agnès Buzyn faisait par exemple l'objet d'un graffiti qui la présentait comme une « empoisonneuse de puits », accusation antijuive qui remonte au Moyen Âge. Et l'on voit proliférer des mêmes antisémites sur des plates-formes très fréquentées par les jeunes. Par conséquent, même si l'antisémitisme reste marginal, il bénéficie de marges de progression réelles. Il n'a pas de débouché électoral aujourd'hui en France, mais il tue et pourrait encore tuer.

***Est-ce la thématique très actuelle du complotisme qui a attiré les regards sur un reste d'antisémitisme marginal, ou assiste-t-on à une réelle résurgence de celui-ci ?***

Les allusions contenues sur cette pancarte n'ont rien de nouveau. On en a vu d'autres du même acabit ces derniers jours et l'antisémitisme est présent dans le mouvement covidosceptique depuis le premier trimestre de l'année 2020, avec des accusations visant George Soros, Jacques Attali, les Rothschild ou Agnès Buzyn.

Tout cela est en place depuis un an et demi maintenant et fait suite au mouvement des « gilets jaunes », où l'on observait là aussi, déjà, des propos, des slogans ou des pancartes qui témoignaient de sa très nette perméabilité aux théories du complot et de son incapacité à condamner clairement l'antisémitisme. L'antisémitisme occupe une place centrale dans la sous-culture complotiste contemporaine. Cela ne signifie pas que toutes les théories du complot sont dirigées contre les juifs – ce n'est pas le cas. Mais il faudrait être de mauvaise foi pour ne pas constater qu'on finit presque systématiquement par retomber sur des représentations de ce type.

***Quel discours adopter face à ce mouvement contestataire confusionniste ?***

Agiter le thème de la diversion, c'est encore une manière de minimiser le problème et de considérer que l'inquiétude à l'égard de l'antisémitisme – et d'un antisémitisme qui, j'insiste, n'a pas cessé d'être meurtrier – relève de la manipulation. Il ne faut rien céder à ce discours et expliquer que ce genre de dérapages engage la responsabilité morale de ceux qui les cautionnent par leur silence ou en leur cherchant des excuses. On ne peut évidemment pas réduire le mouvement des anti-passe sanitaire à ce qui est écrit sur cette pancarte ou à quelques dérapages violents. Mais comment peut-on défiler sans réagir aux côtés de gens qui, de manière répétée, brandissent ce genre de pancartes ?

## LE RETOUR DE L'ANTISÉMITISME D'EXTRÊME DROITE DÉCOMPLEXÉ

PAR CÉCILE CHAMBRAUD ET LOUISE COUVELAIRE

LE MONDE (18/08/2021)

**Les comparaisons avec les juifs lors de la Seconde Guerre mondiale et les manifestations d'antisémitisme – en actes, en mots et à visage découvert – sont visibles chaque samedi dans les cortèges.**

Les slogans fleurissent : « Prochaine étape, une rafle des non-vaccinés », « Non au passe-nazitaire ». Les symboles faisant référence à ce qui représente, dans la mémoire collective, le pire de la barbarie, apparaissent sur les avant-bras des manifestants (des numéros) et sur le revers de leurs vestes (des étoiles jaunes).

Dans la ville de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire), des étoiles de David ont été peintes sur les murs d'un centre de vaccination. Une stèle érigée en l'honneur de Simone Veil a été vandalisée trois fois en une semaine, à Perros-Guirec (Côtes-d'Armor). À Metz, le 7 août, une enseignante, Cassandra Fristot, ex-membre du Front national, brandissait une pancarte avec une liste de noms de « traîtres », la plupart de confession juive, et au centre, l'inscription « Mais Qui ? », le « Q » étant orné de cornes. Destiné à désigner les « responsables de la crise », il est devenu un code visant à diffuser la parole antisémite sur les réseaux sociaux.

Depuis la fin du mois de juin, ces comparaisons récurrentes avec le sort réservé aux juifs lors de la Seconde Guerre mondiale et les manifestations d'antisémitisme – directes ou allusives – s'expriment chaque samedi dans les cortèges des opposants aux mesures sanitaires. Elles marquent le retour au premier plan d'un antisémitisme d'extrême droite décomplexé. « Depuis le début des années 2000, on a beaucoup porté l'accent sur l'antisémitisme islamiste. Or, l'antisémitisme que l'on voit aujourd'hui et qu'on a pu avoir tendance à sous-estimer, c'est celui qui émane de l'extrême droite », souligne Joël Mergui, le président du Consistoire central israélite de France.

Face à cette résurgence, en actes, en mots et à visage découvert – donc assumée – de la haine antijuif, les institutions représentatives de la communauté juive et les associations antiracistes appellent à la vigilance. « S'en prendre aux juifs est toujours révélateur d'une agression envers toute une société, rappelle M. Mergui. Quand on commence à s'en prendre aux juifs, à terme, c'est toute la société qui est visée. L'antisémitisme n'est que la partie émergée de cette haine des institutions, de l'ordre établi... »

### « Qui ? », expression d'une obsession

« Qui ? » Un simple « pronom interrogatif », selon le groupe catholique intégriste d'extrême droite Civitas. « Une expression antisémite caractérisée qui ne dupe personne, y compris la justice », pour Michel Tubiana, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme (LDH). On connaît son origine. Il s'agit d'une référence à la question posée le 18 juin à l'ex-général Dominique Delawarde, sur CNews. Ce signataire, en avril, d'une « tribune des généraux » qui appelait à l'intervention de l'armée pour protéger « nos valeurs civilisationnelles », évoquait ceux qui « contrôlent la meute médiatique ». « Qui ? », lui demande à plusieurs reprises Claude Posternak, communicant et membre de La République en marche. « La communauté que vous connaissez bien », finit par lâcher le général en retraite.

Dès le 18 juin, il est repris par des militants, qui y voient un excellent cheval de Troie pour véhiculer leur obsession antisémite dans la mouvance mobilisée des anti-vaccins et anti-passe sanitaire, tendance complotistes. « Qui ? », demande par exemple le même jour Pierre de Brague, rédacteur en chef d'Égalité et Réconciliation, le site d'Alain Soral, en retweetant une citation sur la vaccination de Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement, puis, le lendemain, un tweet d'Anne

Sinclair sur le même sujet. Beaucoup d'autres suivront, repris par des cercles de plus en plus larges.

« Dès le début de la pandémie, explique l'historien Marc Knobel, spécialiste de la propagande raciste et antisémite sur Internet et auteur de *Cyberhaine* (Hermann, 238 pages, 24 euros), des accusations à relents antisémites ont été postées en français, notamment sur le site russe VKontakte et sur le réseau américain Gab.com. Elles ont d'abord ciblé Agnès Buzyn, alors ministre de la santé, son époux, l'immunologiste Yves Lévy, et Jérôme Salomon, directeur général de la santé. Puis elles ont été élargies plus généralement aux juifs. On retrouve des allégations d'empoisonnement, une constante de l'antisémitisme depuis la peste noire [au Moyen Âge]. »

En février 2021, une vidéo de l'antisémite maintes fois condamné Alain Soral intitulée « le courage de nommer l'ennemi » est publiée sur YouTube :

« Tant que nous n'aurons pas nommé l'ennemi tel qu'il doit l'être, et qu'on passera par des périphrases, (...) tant qu'on ne nommera pas cette oligarchie parasitaire et prédatrice, (...) on ne sera pas entré dans la phase de subversion réellement active. (...) On est très peu à avoir le courage de le faire. D'ailleurs, vous voyez que quand je le fais, je le fais par périphrases, parce que c'est un procès à chaque fois. »

### **Absence de réaction dans les cortèges**

Scander « Qui ? », c'est désigner sans nommer, c'est « “vous savez bien de qui je veux parler” sans le dire tout en le disant, un processus classique utilisé par les antisémites patentés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, souligne Michel Tubiana. La pancarte “qui” s'inscrit dans la même veine que les chiffres 88 [un code pour Heil Hitler, les deux mots commençant par la 8e lettre de l'alphabet] et, plus récemment, que la quenelle ». Ce geste – qui consiste à tendre un bras vers le bas, la paume de l'autre main sur l'épaule, dont la paternité revient au polémiste Dieudonné, utilisé comme un bras d'honneur antisémite contre le système – a été exécuté en marge des manifestations des « gilets jaunes ».

Si ces mobilisations ont été un « tremplin » pour les antisémites d'extrême droite qui exprimaient leur haine souvent « à l'écart » des cortèges (dégradations, quenelles...), selon Dominique Sopo, le président de SOS Racisme (qui va également se constituer partie civile dans l'affaire Cassandra Fristot), les manifestations anti-passe sanitaire, elles, voient fleurir des pancartes en leur sein, sans que personne ne réagisse. « L'absence de réaction des manifestants envers ces marqueurs antisémites revient à banaliser l'un des pires fléaux », explique Pierre Mérat, président honoraire du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

Pis, le 14 août, des militants ont manifesté publiquement leur soutien à Cassandra Fristot. Une situation inédite : de mémoire de militants antiracistes, c'est la première fois que de telles expressions d'antisémitisme s'expriment aussi librement dans des manifestations à revendications sociales ou sociétales. « Les luttes sociales ont toujours généré des relents antisémites associant les juifs à l'argent et au pouvoir, mais le plus souvent cela s'exprimait en coulisses, via des réseaux d'initiés, pas ainsi, ouvertement, au cœur des manifestations », remarque Pierre Mérat. L'irruption des thèses complotistes, qui se sont répandues sur la Toile, participe de cette résurgence débridée, tout comme l'utilisation massive et pratiquement sans filtre des réseaux sociaux.

### **Une fenêtre médiatique**

« On se trouve devant un phénomène viral nouveau, estime Alain David, de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra). On le voit surgir dans des situations où on se dit : “mais quel est le rapport ? Quel est le rapport avec le prix du gazole ? Avec la pandémie ?” On a même vu un tag traitant Mbappé de “nègre enjuivé”. En fait, on a affaire à un antisémitisme matriciel, systémique, qui prend le relais d'un ressentiment général latent. » Un logiciel configuré pour

s'adapter à tous les sujets, en somme, et que la fachosphère peut dégainer à tout propos et « sans même plus prendre la peine de se maquiller », alerte Joël Mergui, qui y voit un « signal très inquiétant ». « Cet instant médiatique était une occasion unique pour les antisémites, relève Marc Knobel. Ils adaptent leurs accusations contre les juifs à des fins stratégiques. Ils s'adaptent à l'actualité. Ils distillent leur venin dans un environnement sanitaire où les gens ont peur. Ils instrumentalisent l'épidémie à des fins politiques. »

Le processus de banalisation est identique lorsque les manifestants opposés au passe sanitaire comparent leur situation à celle des juifs lors de la Seconde Guerre mondiale. « Comparer, c'est relativiser la barbarie nazie. Si Macron c'est comme Hitler, alors c'est que ce n'était pas si grave. Consciemment ou pas, ce sont des logiques de renversement classique de l'extrême droite qui se présente alors comme étant en résistance, analyse Dominique Sopo. La bêtise n'excuse pas tout ! » « Nous recevons 100 000 scolaires par an, principalement des collégiens et des lycéens, un élève de 3e sait faire la différence entre le IIIe Reich et la France d'aujourd'hui et est capable de dire aux manifestants à quel point ils s'égarent », lance Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah, à Paris et à Drancy (Seine-Saint-Denis).

Reste à savoir comment réagir, quelle est la réponse la plus pertinente. Pour les associations qui luttent contre le racisme et l'antisémitisme, le recours à la justice peut se révéler un véritable casse-tête. « L'Union des étudiants juifs de France [UEJF] a fait le choix de cibler les propagateurs de haine, type Alain Soral ou Hervé Ryssen, et les grandes plates-formes, explique sa présidente, Noémie Madar. Mais dans bien des cas, même si le juge de première instance prononce des peines lourdes, y compris de la prison, en appel, elles se transforment en sursis. »

C'est ce qui s'est passé en décembre 2020, lorsque la cour d'appel de Paris a relaxé Alain Soral, condamné un an plus tôt en première instance pour « provocation à la haine raciale antisémite » après la diffusion par son site d'un morceau de rap intitulé Gilets jaunes, dans lequel des pancartes portant le nom ou le visage de Rothschild, Jacques Attali, Bernard-Henri Lévy ou Patrick Drahi étaient brûlées. « Comment voulez-vous qu'un porteur de pancarte dans une manifestation ait peur de la justice ? », interroge la dirigeante syndicale.

### **Faut-il poursuivre ou pas ?**

L'exercice est aussi à double tranchant. Pierre Mérat, avocat, se souvient de ce jour au tribunal, lors du procès du négationniste Roger Garaudy, condamné en 1998 pour « contestation de crime contre l'humanité » et « provocation à la haine raciale ». L'homme s'est retourné et « il nous a remerciés de lui avoir fait tant de publicité. Grâce à nous, disait-il, il avait récolté une fortune en dons et multiplié les ventes de son livre ». Le risque de transformer les personnes poursuivies en égéries maltraitées existe-t-il, comme peut-être dans le cas de Cassandra Fristot ? Un procès peut vite devenir une tribune pour celui ou celle qui en est l'objet et la condamnation n'a souvent aucun impact.

Alors, faut-il poursuivre ou pas ? Pour les associations antiracistes comme pour le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui a déposé plainte contre l'enseignante à la pancarte « Qui ? », la justice reste indispensable. C'est un tremplin pour diffuser une mémoire ou une parole, et rappeler aux auteurs qu'il existe des normes. L'enseignante, interpellée puis placée en garde à vue, sera jugée pour « provocation publique à la haine raciale » le 8 septembre, a annoncé le parquet de Metz.

Les associations se mobilisent pour « ne rien laisser passer », martèle Pierre Mérat, du MRAP, qui va se constituer partie civile dans l'affaire Cassandra Fristot. « Si la tolérance zéro a un sens, c'est en ce moment, soutient Francis Kalifat, président du CRIF. Il faut relever, dénoncer, traduire en justice, condamner, ça ne s'étouffera pas tout seul. Il faut isoler le germe cancéreux qui est en train de se diffuser pour pouvoir le combattre. »

### Éducation et sensibilisation

Quant aux plates-formes Internet, obtenir qu'elles modèrent les contenus est un combat où les victoires viennent lentement. Un petit pas a été franchi en juillet par plusieurs associations, dont l'UEJF, qui ont obtenu de la justice l'obligation pour Twitter de rendre publics dans les deux mois ses paramètres de modération sur les contenus signalés. Quoi qu'il en soit, aux yeux des militants antiracistes, la justice n'est, en aucun cas, un substitut au combat politique et à la pédagogie. Éducation, sensibilisation, stages de citoyenneté figurent parmi les mesures alternatives aux poursuites et s'adressent aux délits antisémites et racistes du quotidien, comme une insulte telle que « sale juif ».

Le parquet de Paris a signé une convention avec le Mémorial de la Shoah en 2014, celui de Versailles vient d'en signer une, et celui de Pontoise devrait suivre. « Une condamnation, ça dure cinq minutes et ça n'a aucune portée pédagogique quand elle est sèche, insiste M. Fredj. Le type sort de là encore plus énervé. » Ces stages ont un impact pour « une petite partie d'entre eux ». Dans le meilleur des cas, « pour la moitié d'entre eux ». « Ce que ces stages nous ont appris, c'est que les profils sont très variés – des laissés-pour-compte qui ont un compte à régler avec la société, aux personnes très cultivées avec une bonne situation qui se sont perdues dans des colères – et que tous ces programmes s'étaient beaucoup concentrés sur les scolaires et avaient délaissé les adultes », poursuit le directeur du Mémorial de la Shoah. Les lieux accueillent désormais des formations destinées aux agents des collectivités en relation avec le public et bientôt au sein des entreprises. « L'antisémitisme est si présent dans notre société qu'il y a vraiment urgence », conclut-il.

Source : Le Monde

## **AFFAIRE MIREILLE KNOLL : « PAR LÂCHETÉ, ON A REFUSÉ DE REGARDER EN FACE LE NOUVEL ANTISÉMITISME »**

PAR RONAN PLANCHON, ENTRETIEN AVEC GEORGES BENSOUSSAN

LE FIGARO (26/10/2021)

**Pour l'historien Georges Bensoussan, si le caractère antisémite du meurtre de Mireille Knoll était avéré, cette affaire illustrerait la résurgence d'un «nouvel antisémitisme», longtemps tabou.**

***Le Figaro — Le procès des meurtriers présumés de Mireille Knoll s'est ouvert ce mardi. La justice devra notamment déterminer si l'appartenance de cette octogénaire à la communauté juive est l'une des raisons du crime. Qu'attendez-vous de ce procès ?***

Georges Bensoussan — J'attends que l'on fasse la lumière sur le mobile du crime. Est-ce un crime crapuleux uniquement ? Est-ce un crime antisémite ? Ou est-ce un crime qui mêle les deux dimensions ? Dans ce cas de figure, l'affaire ressemblerait à celle de Sarah Halimi, qui est à la fois un délire psychiatrique et un crime crapuleux tout en ayant un mobile antisémite. Mais, pour l'heure, la motivation des deux criminels présumés est incertaine, d'autant que tous deux se rejettent la faute l'un sur l'autre.

***Ce procès intervient sept mois après que la Cour de cassation a confirmé l'irresponsabilité pénale du meurtrier de Sarah Halimi. Mais peut-on vraiment établir un parallèle entre ces deux affaires ?***

L'affaire Halimi est un gâchis judiciaire monumental au regard de la façon dont l'instruction a été menée – sans reconstitution – et l'absence de débat contradictoire. Dans cette histoire tragique, l'arrière-fond antisémite est clairement évident à la lecture de l'arrêt de la cour d'appel de novembre 2019. Cette personne, pas forcément dérangée psychiatriquement, selon nombre d'expertises, a eu une bouffée délirante après avoir consommé du cannabis, puis est passée à l'acte quand elle a vu des symboles juifs chez Sarah Halimi.

Le cas du meurtre de Mireille Knoll est différent. D'emblée, il y a eu un émoi considérable dans la presse, comme si on avait voulu rattraper le silence qui s'était installé après l'assassinat de Sarah Halimi. Il a fallu près de deux semaines avant que la presse ne se mobilise vraiment sur cette affaire. A-t-on affaire à deux crapules qui tuent une vieille dame pour lui soutirer de l'argent ? L'ont-ils tuée en raison de son judaïsme ? Le procès le dira. Mais si la dimension antisémite était avérée, la symbolique serait forte: cette femme a échappé à la rafle du Vél' d'Hiv' pour ensuite tomber sous la coupe des « nouveaux antisémites ».

***Vous avez été l'un des premiers à mettre en lumière la question du « nouvel antisémitisme » dans Les Territoires perdus de la République, en 2002. Ce sujet est-il encore d'actualité ? La dérive que vous décrivez dans cet essai reste-t-elle taboue dix-neuf ans plus tard ?***

C'est toujours d'actualité car il s'agit d'une imprégnation culturelle importée par l'immigration et transmise dans certaines familles. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'antisémitisme endogène français, à l'extrême droite notamment. Certes, ce sujet n'est pas aussi tabou qu'il y a deux décennies, mais il a fallu 16 juifs morts pour que l'on en prenne la mesure. Il y a eu la disparition d'Ilan Halimi, l'Hyper Cacher, les meurtres perpétrés par Mohammed Merah, etc. Il est nécessaire de désigner le mal pour l'endiguer.

***Peut-on encore parler de « nouvel antisémitisme » ? N'est-ce pas, plutôt, une forme d'antisémitisme lancinant que l'on a refusé de voir pendant des années ?***

Oui, par lâcheté, on a refusé de le regarder en face. Le silence qui a été imposé à l'opinion française a d'ailleurs ouvert un boulevard à tous les extrémistes. Pourtant, dès la guerre du Golfe, dès Khaled Kelkal il y a vingt-cinq ans (un terroriste islamiste responsable de la vague d'attentats commise en France durant l'été 1995, NDLR), on avait la preuve, chez lui, d'une radicalisation islamiste couplée à un antisémitisme virulent. Il suffit de relire la presse de l'époque pour s'en rendre compte. Ce déni de réalité n'a fait que nourrir l'antisémitisme, dans la mesure où les antisémites se voyaient comme impunis, ils n'étaient jamais désignés et l'on se contentait de formules creuses, de «condamner le retour des années sombres» et «la bête immonde» pour éviter de mettre en cause une partie de la population immigrée ou descendante d'immigrés du monde arabo-musulman, dont les préjugés antisémites sont forts.

***De quels «préjugés antisémites» parlez-vous ?***

Dans le monde arabo-musulman, les Juifs ont longtemps vécu dans une forme de crainte et la cohabitation ne s'est jamais vraiment bien passée. D'ailleurs, la quasi-totalité d'entre eux sont partis, il en reste 4 000 ou 5 000, soit 0,2 % de la population. Mais cela n'explique pas tout, loin de là. Le déracinement que constitue l'immigration est un choc moral qui ne peut qu'aggraver les ressentiments. Dès lors que l'intégration se passe mal, on trouve facilement des boucs émissaires. La communauté juive française, souvent bien intégrée et assimilée, en est devenue un. Le conflit israélo-arabe vient ajouter de l'huile sur le feu, mais n'est pas la cause de cet antisémitisme.

Source : Le Figaro





# Service de Protection de la Communauté Juive



Témoign ou victime d'un acte antisémite ?  
En cas de menace ou de danger  
Contactez le

**0 800 18 26 26**

Numéro vert 24h/24 et 7j/7

Ce rapport a été réalisé avec le soutien  
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)



*Crif*

[www.antisemitisme.fr](http://www.antisemitisme.fr)

[www.spcj.org](http://www.spcj.org)